

BULLETIN
DE LA
CHAMBRE
DE
COMMERCE
FRANÇAISE
AU CANADA

**CHAMBRE DE COMMERCE
FRANÇAISE AU CANADA**

Reconnue par le Ministre du Commerce et de
l'Industrie le 20 août 1886.

EDIFICE NEW BIRKS, MONTREAL

Téléphone : HARBOUR 4049.

Adresse Télégraphique : "Gallia Montréal"

Fondée en 1828

L'UNION

COMPAGNIE D'ASSURANCES

*contre l'Incendie, les Accidents
et Risques divers*

de PARIS (FRANCE)

Actif dépassant \$30,000,000

**Taux réduits pour vos assurances
Incendie, Automobile
et Vols Résidentiels**

Opérant dans le monde entier

Agents sérieux demandés

J. P. A. GAGNON

Directeur pour le Canada

465 RUE ST-JEAN

MONTREAL

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Siège social

Place d'Armes, Montréal

Capital versé et réserve, \$12,000,000
Actif, plus de \$137,000,000

Toutes opérations de banque
Gestion de portefeuille
Placement

530 BUREAUX AU CANADA

Filiale parisienne

**BANQUE CANADIENNE NATIONALE
(France)**

37, rue Caumartin, Paris



PRÊTS

en vertu du

Plan d'Améliorations aux Habitations

LES PRETS sont remboursables par versements mensuels répartis sur une période ne dépassant pas 3 ans et sont consentis aux propriétaires de maisons responsables, jouissant d'un bon crédit et en mesure de rembourser à même leurs revenus. L'endossement n'est pas requis.

GRATIS—On peut se procurer, à toute succursale, une brochurette donnant tous les détails de ce Plan. Demandez-en un exemplaire.

LA
**BANQUE ROYALE
DU CANADA**

PLUS DE 600 SUCCURSALES AU CANADA

L'Anglo American Telegraph Co.

Pour toutes vos communications cablographiques
entre le Canada et la France.

Bureau à Montréal

140 Notre-Dame O.

Téléphone MARquette 4241

Affilié à tous les bureaux
télégraphiques Canadien
National.

Bureaux associés
en France

La Western Union

2 Rue des Italiens,
Paris

153 Rue Victor-Hugo
Le Havre.

Il n'y a en France qu'un seul organe de documentation et d'informations internationales concernant le Bois, toutes ses industries, tous ses dérivés :

LA REVUE INDUSTRIELLE DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT

2 rue Crillon, Paris, IVème.

Paraît le 15 de chaque mois.

Abonnement: 25 francs par an pour le Canada.

République Française

Services Nationaux du Tourisme

1196 Carré Phillip

MONTREAL

Tel. MA 2361

La France Touristique

La France Intellectuelle

La France Artistique

La France Industrielle

La France Agricole

La France Sportive

Pour tous renseignements sur les mille visages de la France, adressez-vous aux Bureaux des SERVICES NATIONAUX DU TOURISME qui mettent à votre disposition leur organisation, leurs prospectus, leurs tarifs d'hôtels.

BULLETIN

de la Chambre de Commerce Française au Canada

SOMMAIRE

	Pages		Pages
<i>Avis à nos membres</i>	2	<i>COMMERCE.</i>	
<i>Séance Générale Annuelle de la Chambre du 12 janvier 1938</i>	2	<i>63e Assemblée générale Annuelle de la Banque Nationale</i>	7
<i>Rapport du Président sortant pour l'exercice 1937</i>	3	<i>La production de fourrures du Canada saison 1935-1936</i>	9
<i>Propositions d'affaires</i>	11	<i>69e Assemblée générale annuelle de la Banque Royale du Canada</i>	12
<i>Nécrologie</i>	11	<i>Balance estimative des paiements internationaux</i>	13
<i>Nomination de conseiller commercial</i>	13	<i>Bulletin Commercial du Canada</i>	14
<i>En quelques lignes</i>	16	<i>Magasins de détail à succursales au Canada, 1936</i>	18
<i>Déjeuner-causerie</i>	17	<i>Dette publique du Canada</i>	22
<i>Discours de M. de Dampierre, Ministre de France, au Canadian Club d'Ottawa</i>	20	<i>Formes, embauchoirs et crépins en bois, 1936</i>	23
<i>Bibliographie</i>	22	<i>Voitures, traîneaux et pièces de charronnerie, 1936</i>	23
<i>Distinctions Honorifiques</i>	22		
<i>FRANCE.</i>			
<i>Foire de Paris, 21-mai-6 juin 1938</i>	6		
<i>Monthly Economic Indices in France</i>	15		

AVIS A NOS MEMBRES

▼

Nous rappelons à nos membres que leur cotisation est payable au début de l'année. Des traites sont établies pour les sommes souscrites et elles seront présentées incessamment à ceux de nos membres restés débiteurs de leur cotisation : nous les prions de bien vouloir y réserver bon accueil.

SEANCE GENERALE ANNUELLE DE LA CHAMBRE DU 12 JANVIER 1938.

Étaient présents : MM. Henry Lefèvre, président ; H. Dolisie, G. P. Vinant, vice-présidents, M. Louis, M. Nougier, H. Lecocq, L. Baisez, M. de Roussy de Sales, R. Favier, P. Villard, E. Desnoux, F. Ducros, A. Hadamar, A. Tarut, E.-M. Coullenot et Ch. Montestruc, secrétaire.

Assistaient à la réunion M. R. Turck, Consul Général de France et M. R. Treuil, Attaché Commercial de France.

S'étaient excusés : MM. H.-B. de Passillé et G. Bous-sion.

M. le président souhaite la bienvenue à M. Treuil, qui assiste pour la première fois à nos séances et l'assure de la collaboration entière de notre Chambre.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 15 décembre, qui est adopté.

M. Lefèvre propose de nommer M. Robert de Dampierre, Ministre de France à Ottawa, président d'honneur, M. Raymond Treuil, Attaché commercial de France, vice-président d'honneur et M. Henri de Clerval, membre d'honneur. Ces nominations sont acceptées à l'unanimité.

Le secrétaire communique les statistiques :

Lettres reçues depuis le 15 décembre : 96.

Lettre expédiées : 265.

Le secrétaire donne lecture des lettres reçues et recueille les avis des membres sur ce sujet.

Rapport du Président sortant pour l'exercice 1937

Monsieur le Consul Général,
Monsieur l'Attaché Commercial,

Messieurs,

L'année 1937, contrairement aux années précédentes, n'a été marquée, ni par un cinquantenaire, ni par l'organisation d'une exposition française au Canada. Elle a été essentiellement une année normale, caractérisée par une parfaite harmonie dans notre association, harmonie que n'ont pas ébranlée des difficultés budgétaires un peu plus grandes que pendant les années immédiatement précédentes.

Au cours de l'année nous avons vu partir du Canada M. Raymond Brugère, alors Ministre Plénipotentiaire de France à Ottawa. Nous n'oublions pas que M. Brugère s'intéressait vivement à notre Chambre et nous donna lors de la célébration de notre cinquantenaire des preuves tangibles de son intérêt.

Nous avons tout lieu d'espérer que les mêmes excellentes relations seront entretenues avec le successeur de M. Brugère. M. de Dampierre, Ministre Plénipotentiaire de France au Canada, a bien voulu déjà manifester l'intérêt qu'il nous porte en acceptant d'être Président d'Honneur de notre Chambre. Nous l'en remercions et l'assurons à notre tour de notre grand désir de coopération. Nous ferons tout ce qu'il sera en notre pouvoir de faire pour lui rendre assistance dans l'accomplissement de sa mission. En particulier, si nous pouvons lui être de quelque utilité lors du renouvellement de l'accord commercial franco-canadien, nos services lui sont acquis à l'avance.

Il devait être notre sort en 1937 d'apprendre une pénible nouvelle. Atteint par l'inexorable limite d'âge, M. Henri de Clerval devait au 31 décembre passer à un successeur les fonctions d'Attaché Commercial de France qu'il remplissait si brillamment depuis 20 ans. Pendant ces longues années M. de Clerval ne devait se faire que des amis. Il devait assurer la popularité du poste où il avait fait figure de pionnier, et qui devenait grâce à lui l'un des plus importants des services français au Canada, non seulement en titre, mais en fait. Pendant 20 ans la plus parfaite harmonie a régné entre les services de l'Attaché Commercial de France et notre Chambre. Aux heures de joie comme aux heures difficiles, M. de Clerval nous a prodigué le secours de son expérience, de son appui, de son inaliénable foi dans l'avenir des entreprises françaises au Canada. En le nommant tout à l'heure Membre d'Honneur de notre compagnie, vous avez bien voulu rendre hommage à ses qualités d'esprit. Pour rendre hommage à ses qualités de coeur, je ne sais lui dire qu'une chose, c'est qu'il restera toujours, à tous notre ami. En particulier, ceux d'entre nous — et c'est mon cas — qui comptons encore ici parmi les plus jeunes, et qui sommes arrivés au Canada alors que M. de Clerval était déjà solidement établi comme Attaché Commercial — se rappelleront toujours avec reconnaissance le chaleureux accueil qu'ils trouvèrent auprès de lui lors de leur arrivée.

Le regret que nous éprouvons du départ de M. de Clerval ne nous empêche cependant pas de souhaiter la plus sincère bienvenue à son successeur, M. Raymond Treuil. M. Treuil me permettra de lui dire que non seulement il nous arrive avec une réputation solide et enviable, mais que pendant son court séjour parmi nous il a déjà su s'attirer la sympathie de tous ceux qui l'ont

approché. Nous voici donc rassurés quant à l'avenir de nos relations avec l'Attaché Commercial de France. Nous savons maintenant qu'elles continueront d'être avec M. Treuil comme avec M. de Clerval, aussi cordiales que possible. Nous en sommes heureux, et nous profitons de cette occasion pour dire à M. Treuil que d'ores et déjà notre plus entière collaboration lui est assurée en toutes circonstances.

La situation du commerce franco-canadien :

Passons maintenant rapidement en revue la situation actuelle du commerce franco-canadien.

Vue dans son ensemble, l'année 1937 a été au Canada une année prospère, bien qu'un ralentissement très net dans la production industrielle comme dans le commerce se soit fait sentir dans les derniers mois. Il est probable cependant que ce ralentissement des derniers mois n'est qu'un phénomène passager, et qu'il n'y a pas lieu de corriger de façon radicale la note générale d'optimisme qui a régné au Canada pendant la plus grande partie de l'année. Pour fixer un peu les idées au sujet de la reprise des affaires, citons pour illustrer la situation intérieure les chiffres du revenu brut des chemins de fer canadiens, et pour illustrer la situation extérieure ceux des importations et des exportations :

Revenu brut des chemins de fer canadiens pendant les 11 mois finissant au 30 novembre

	1937	1936	1935
C.P.R.	\$132,823,323	\$126,309,560	\$118,097,638
C.N.R.	182,177,183	169,386,264	158,170,620
	\$315,000,506	\$295,695,824	\$276,268,258

Commerce extérieur du Canada pendant les 12 mois finissant au 30 novembre

	1937	1936
Importations :	\$ 808,796,348	\$ 620,763,532
Exportations :		
Canadiennes :	1,120,117,191	994,230,338
Etrangères :	15,295,987	13,509,453
	\$1,944,209,526	\$1,628,503,323

On voit donc que non seulement les exportations canadiennes se sont développées de façon satisfaisante pendant 1937, mais qu'aussi les importations ont augmenté dans une proportion considérable.

Il n'en est que plus regrettable de constater que le commerce franco-canadien ne suit pas cette progression. La balance commerciale franco-canadienne continue d'être de façon écrasante en faveur du Canada. A la veille des discussions concernant le renouvellement de l'accord commercial franco-canadien, il est important d'être conscient de cette situation. Nous nous hâtons de dire que si les exportations françaises vers le Canada ne sont pas plus importantes qu'elles le sont, il n'y a là aucune mauvaise volonté de la part du Canada. C'est vers nous-mêmes, vers la France que le remède doit être trouvé, et nous ne pouvons que faire confiance au gouvernement français pour guider les destinées de notre pays au mieux de ses intérêts complexes.

Nous continuons de penser en tous cas que pour voir les exportations françaises vers le Canada revenir à un chiffre comparable à celui d'il y a dix ans, il faut nous orienter vers des débouchés nouveaux. Il y aurait lieu peut-être de concevoir dans certaines branches de notre industrie une représentation commerciale au Cana-

da mieux adaptée aux conditions locales, et représentant plutôt des groupements industriels que des entreprises particulières. Nous sommes d'ailleurs prêts, en collaboration avec les services de M. l'Attaché Commercial, à faire des études d'ordre général dans ce sens. Comme cependant nous ne sommes riches ni de temps, ni de moyens, nous ne pourrions guère entreprendre de pareilles études qu'avec la participation active de groupements français qui soient directement intéressés.

Enfin, puisque nous avons fait mention de l'accord commercial franco-canadien, il n'est peut-être pas inutile de mentionner que les concessions qui peuvent être faites par la France n'ont pas toutes la même valeur au point de vue canadien. Par exemple, des achats de nickel n'intéressent qu'un seul producteur et n'ont qu'une valeur strictement économique. Par contre des achats de blé ou de pommes de terre intéressent un grand nombre de petits producteurs, et ont en plus de leur valeur économique une valeur politique très nette pour le gouvernement canadien. En faisant au Canada des concessions dans cet ordre de produits, il devrait être possible à la France d'obtenir par ailleurs des avantages intéressants. Nous sommes certains que les personnes chargées de négocier l'accord au nom de la France seront averties de ces possibilités et sauront en tirer tout le profit possible.

Le travail de la Chambre en 1937.

Rappelons brièvement maintenant quelques-unes de nos activités pendant 1937.

Dans le courant de l'année nous avons donné trois réceptions, une pour M. Brugère, Ministre de France, une pour les aviateurs français de passage, MM. Détroyat, Drolet et Drouillet, et une pour M. de Clerval. Ces réceptions nous ont permis de réunir, non seulement nos membres actifs et adhérents, mais aussi quelques personnalités étrangères à la Chambre, et d'en faire des manifestations de sympathie franco-canadienne, ce qui est dans l'esprit des remarques que nous faisons il y a un an sur le rôle de notre Chambre comme organisme de propagande française.

A la demande de M. Brugère nous avons réuni en comité spécial ceux des membres de notre Chambre directement intéressés à la diffusion du livre français au Canada. Nous avons préparé un rapport sur cette question que nous avons fait parvenir à M. le Ministre de France. Nos efforts à ce sujet n'ont peut-être pas été vains puisque la subvention accordée par le gouvernement français à l'Alliance Française de Montréal pour organiser des causeries sur le livre français aux postes canadiens de radiodiffusion est un peu dans le sens que nous préconisons. Nous désirons ajouter que nous avons offert notre collaboration à l'Alliance Française pour donner à ces causeries toute la publicité possible dans la mesure de nos moyens, comme aussi pour essayer de leur donner la suite logique qu'elles comportent : la vente de livres français au Canada.

Nous avons continué nos déjeuners-causeries au Club Mount Stephen. Nous avons eu comme hôtes d'honneur tour à tour le Dr Etienne Sorrel, chirurgien-en-chef de l'Hôpital Trousseau, le R. P. Bellouard, prédicateur du carême à Notre-Dame, l'honorable juge A. Monet, M. Bernard Colas, délégué général à l'exportation du Byrrh, le capitaine de frégate Emmanuelli, commandant de l'avis Ville d'Ys.

Plusieurs des membres de notre Chambre, y compris votre président sortant et vos anciens présidents MM.

Nougier et Besnard, ont fait partie du Comité canadien de Propagande pour l'Exposition de Paris de 1937. Nous avons d'autre part donné par notre Bulletin toute la publicité que nous pouvions à cette Exposition, et nous nous sommes intéressés à la publicité qu'elle recevait dans la presse canadienne.

Nous avons fait des démarches auprès des autorités compétentes en vue de l'émission en France de programmes radiodiffusés sur ondes courtes qui puissent être reçus aux postes d'écoute canadiens.

Votre président sortant a collaboré avec les présidents des autres sociétés françaises de Montréal pour envoyer à M. le Ministre des Affaires Etrangères une lettre collective appelant son attention sur la situation des Français de l'Etranger. Des copies de cette lettre ont été envoyées entre autres aux différentes Chambres de Commerce françaises à l'étranger. Les nombreuses réponses que nous avons reçues montrent clairement l'intérêt qui s'attache à cette question.

Pour citer les statistiques d'usage, nous avons publié 6 Bulletins, reçu 756 lettres, envoyé 2076 lettres et circulaires.

Enfin, nous ne saurions terminer cette revue de nos activités en 1937 sans mentionner notre section de Toronto. Sous la direction de leur président, M. Lestocart, et de leur secrétaire, M. Phené, nos camarades de Toronto ont continué avec succès leur oeuvre de propagande française dans la métropole ontarienne. Ils ont eux aussi donné leur pleine collaboration au Comité canadien de l'Exposition.

La situation à date.

Au 31 décembre 1937 la Chambre comptait 49 membres actifs, dont 43 à Montréal et 6 à Toronto, et 279 membres adhérents, après avoir enregistré au cours de l'année d'une part la démission d'un membre actif et de 10 membres adhérents, d'autre part l'adhésion de 2 membres actifs et de 5 membres adhérents nouveaux.

Contrairement à ce qui s'était passé en 1936, la situation du change résultant de la dévaluation du franc a réagi sur notre situation financière de façon défavorable. Nous voici presque revenus à la situation financière du 31 décembre 1935. Bien qu'en 1937 nous ayons réduit nos dépenses de quelque 250 dollars par rapport à 1936, cette réduction a été tout à fait insuffisante pour compenser une réduction dans nos recettes de près de 1500 dollars. Nous sommes reconnaissants au gouvernement français de l'effort qu'il a fait pour nous accorder en 1937, en dépit des difficultés financières considérables auxquelles il doit faire face, la même subvention en francs qu'il nous avait accordée en 1936. Malheureusement, cette même somme représentait en 1937 plusieurs centaines de dollars de moins qu'en 1936. De même les revenus que nous tirons des cotisations de nos membres adhérents résidant en France se sont trouvés réduits de plus de 500 dollars.

Bien que notre situation financière ne soit pas encore inquiétante elle est néanmoins suffisamment sérieuse pour retenir notre attention. Nous prévoyons en effet pour 1938 un très fort excès de dépenses sur les recettes. Nous n'entrevoions aucun moyen de couvrir ce déficit prévu autre que la subvention qu'encore une fois nous espérons recevoir de M. le Ministre du Commerce. En admettant que cette subvention soit la même qu'en 1937, et que le taux du change reste voisin de ce qu'il est actuellement, il nous reste encore un gros déficit probable. Nous nous permettons de porter cette situation à la bien-

veillante attention de M. le Ministre du Commerce, espérant qu'il voudra bien faire pour nous aider le maximum de ce qu'il lui sera possible de faire.

Conclusion :

Ce rapport ne serait pas complet si nous n'en prenions occasion pour adresser nos remerciements à tous ceux qui pendant 1937 nous ont, soit soutenu de leur enthousiasme, soit apporté le concours de leurs encouragements, de leurs conseils et de leurs deniers. Nous avons il y a quelques instants assuré de notre dévouement M. de Dampierre, Ministre Plénipotentiaire de France au Canada. Nous voudrions maintenant dire quelques mots à l'adresse de M. René Turck, Consul Général de France à Montréal.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, nous avons eu le regret d'apprendre que M. Turck devait bientôt, lui aussi, nous quitter. En d'autres circonstances j'ai déjà eu l'occasion de dire à M. Turck combien nous regretterons son départ. Je ne puis que lui répéter ici au nom de la Chambre de Commerce ce que je lui ai dit ailleurs au nom de la colonie française. M. Turck, lui aussi, a été intimement mêlé à la célébration de notre cinquantième. Nous lui saurons toujours gré de ce qu'il fit pour nous à ce moment-là, et aussi de tout ce qu'il a fait pour nous depuis. Entre autres choses, les réceptions que nous avons données ont toutes été tenues en partie dans les locaux du Consulat Général de France. Nous remercions sincèrement M. Turck de son aimable empressement à mettre ses bureaux à notre disposition. La possibilité d'utiliser ceux-ci a été pour nous une aide précieuse.

Ce n'est pas seulement auprès de M. Turck, mais de tout le personnel du Consulat Général de France que nous sommes assurés du plus sympathique accueil. C'est donc à tout ce personnel que vont nos remerciements. Deux des collaborateurs immédiats de M. Turck, MM. Bougearel et Charles, nous ont quittés au cours de l'année pour prendre de nouveaux postes. Nous croyons savoir que M. Priestley doit lui aussi partir bientôt. Nous allons nous trouver quelque peu dépayés au Consulat Général de France, mais en tous cas à tous nous souhaitons bonne chance dans leurs nouveaux postes.

Nous avons déjà fait nos adieux à M. de Clerval et souhaité la bienvenue à M. Treuil. Nous ne voudrions pas oublier d'exprimer notre aratitute à MM. Charlois et de Roussy, qui l'un comme l'autre ne marchandent ni leur temps ni leur peine lorsqu'il s'agit de notre Chambre.

Plus que jamais en cette année de difficultés budgétaires nous devons remercier ceux qui nous ont apporté leur aide financière: que nos annonceurs et notamment la Compagnie Générale Transatlantique veuillent bien trouver ici l'expression de notre aratitute. Nos remerciements sont également acquis à la presse montréalaise et à ses représentants, avec lesquels nous avons maintenu d'excellentes relations, et qui mettent la meilleure volonté du monde à nous offrir l'hospitalité de leurs colonnes.

Enfin, je voudrais avant de me retirer adresser quelques remerciements personnels: d'abord à votre Secrétariat: à M. Montestruc, dont vous connaissez l'inlassable dévouement à notre Chambre; à Mlle Thérèse Ecrement et à Mlle Jeanne Ecrement; à tout le bureau de la Chambre aussi, sans l'appui et la collaboration duquel il serait impossible de mener à bonne fin les destinées de notre compagnie; à tous les membres enfin, qui par leur pré-

sence tant aux réunions régulières qu'aux diverses manifestations ont démontré la vitalité de notre organisation.

A tous, Messieurs, je souhaite joie et prospérité pour 1938.

Henry LEFEVRE.

M. Turck, Consul Général, félicite M. Lefèvre pour le rapport qu'il vient de lire. Comme les précédents ce rapport contient des idées générales en même temps que des points de vue pratiques très remarquables.

M. Turck veut tout d'abord saluer la présence de M. Treuil qui a pris son poste d'Attaché Commercial, précédé d'une réputation de grand talent et des fonctions importantes déjà occupées. Dès son arrivée il a conquis les sympathies par sa simplicité de manières et sa curiosité à connaître les domaines dans lesquels il devait opérer. M. Treuil peut être assuré qu'il trouvera tant au Consulat qu'à la Chambre de Commerce tout le concours possible.

M. Turck veut ensuite dire ce qu'il pense de notre président. Il loue ses idées générales mais aussi la suite dans ses idées qui sont les qualités d'un bon administrateur. Il est calme, habile et jeune, en un mot très sympathique. Et M. Turck ajoute: "Il me fait plaisir de rappeler qu'il existe une parfaite entente entre la Chambre de Commerce et le Consulat et vous serez encore dans l'avenir, chez-nous comme chez-vous."

M. Raymond Treuil, Attaché Commercial de France, prend ensuite la parole: "Je tiens à vous remercier de votre accueil si bienveillant à mon arrivée à Montréal, ce fut beaucoup mieux que je n'attendais. Déjà à Paris j'avais pris contact avec vous en rencontrant M. Vinant, votre vice-président. Ici, je trouve M. Lefèvre, un camarade de collègue que j'avais perdu de vue. Les qualités de précision dans les idées, de volonté et même d'une certaine opiniâtreté à soutenir ses décisions dont il faisait preuve au collège, se sont développées pour faire de lui une personnalité remarquable.

Je voudrais aussi vous parler de M. de Clerval, que je ne connaissais pas avant de venir à Montréal. Sans doute en France il avait la réputation d'un bon Attaché Commercial mais il faut l'avoir vu ici pour apprécier ses qualités rares et à un degré extraordinaire de bonté, de bienveillance pour ceux qui l'entourent et par-dessus tout une admirable pureté de sentiments. Dans les bureaux de M. de Clerval j'ai trouvé une vaste documentation non seulement sur le Canada, ce qui est normal, vu ses fonctions, mais même sur la France, documentation qu'on ne pouvait obtenir que difficilement au Ministère, à Paris.

Dans son rapport M. le Président nous a parlé des négociations en vue d'aboutir à une entente commerciale entre la France et le Canada avant le 31 mars 1938.

Il est possible que cette date ne tienne pas devant les pourparlers qui ont lieu entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. D'après la clause de la nation la plus favorisée plusieurs des avantages conclus, peuvent nous être automatiquement accordés. Il convient donc d'attendre que cette entente Angleterre-Etats-Unis soit conclue, avant d'entamer des négociations.

D'après le rapport du Président vous prévoyez un déficit pour l'exercice 1938. Je signalerai ce fait au Mi-

nistère du Commerce et ferai tout en mon possible pour que la subvention de cette année tienne compte de la perte résultant de la baisse du change.

M. le Consul Général et M. l'Attaché Commercial se retirent ensuite.

Sur proposition de M. E. Desnoux, secondé par M. Hadamar le rapport du Président est accepté à l'unanimité.

M. Lefèvre cède la présidence à M. Tarut, doyen de la Chambre, pour procéder aux élections du Conseil d'Administration.

En prenant le fauteuil, M. Tarut prononce les paroles suivantes : Messieurs, le rôle d'un président d'une assemblée, un jour d'élection est d'être impartial et de ne faire l'éloge d'aucun candidat. Mais aujourd'hui je sens que nous sommes tous d'accord et vous me permettrez donc de faire une infraction à la règle.

Oui, nous sommes tous d'accord, j'en suis sûr, pour reconnaître que le prestige de notre Chambre de Commerce et l'étroite union de ses membres n'ont jamais été surpassés. Si dans un large mesure nous le devons à la collaboration intime de nous tous, nous le devons surtout à Henry Lefèvre, notre président, travailleur infatigable, dont la personnalité, le tact, les relations professionnelles, le contact étroit qu'il garde avec toutes les sociétés françaises lui ont acquis l'estime et l'affection de tous.

Messieurs, c'est sur lui de nouveau que vous allez porter vos suffrages, comme le plus digne de présider aux destinées de la Chambre de Commerce Française pendant l'année 1938.

Qu'il me soit permis tout en regrettant infiniment la retraite sur sa demande expresse, de M. Dolisie, directeur de l'Air Liquide, un de nos membres les plus travailleurs et les plus sympathiques, de saluer avec satisfaction la candidature à la vice-présidence de M. R. Faivre, directeur de la Cie Générale Transatlantique au Canada, directeur du Service National du Tourisme de France au Canada, qui en peu d'années a su se créer une place de tout premier rang parmi nous.

Messieurs, la tâche de votre doyen est facile aujourd'hui il vous en remercie et nous allons procéder aux élections.

M. Louis secondé par M. Nougier demande l'inscription de ces paroles au procès-verbal. Adopté à l'unanimité.

Le président déclare le scrutin ouvert et le Conseil d'administration pour 1938 est ainsi constitué :

Président : M. Henry Lefèvre.

Vice-présidents : MM. G. P. Vinant et Richard Faivre.

Secrétaire : M. C. Montestruc.

Secrétaire-adjoint : M. F. Ducros.

Conseillers : MM. P. M. d'Allemagne, E. Desnoux, H. Dolisie, H. Lecocq, M. Louis, M. Nougier, H. B. de Passillé et A. Tarut.

Conseil d'arbitrage : MM. L. Baisez, R. Bertrand, G. Boussion, A. Hadamar, J. P. Kempf, M. Pasquin, M. Payen, R. de Roumefort, M. de Roussy de Sales et P. Villard.

Auditeurs pour 1938 : MM. Baisez et Hadamar.

La séance est levée à 5 heures et 45 minutes.

Foire de Paris -- 21 mai - 6 juin 1938

23, rue Notre-Dame des Victoires, Paris.

Comme chaque année, la Porte de Versailles sera, du 21 mai au 6 juin, le théâtre de la lutte engagée par les producteurs français pour faire face aux difficultés qui, de tous côtés, les assaillent. Les exposants de la Foire de Paris, au nombre de plus de 8,000, viennent de renouveler l'assurance qu'ils persistent à tenir et qu'ils sont prêts à continuer dans le cadre de la grande manifestation commerciale et industrielle française, l'effort de propagande que l'Exposition des Arts et Techniques a si heureusement commencée.

Les résultats de la balance commerciale montrent que tous les producteurs français doivent fournir un effort considérable pour arriver d'une part à développer le commerce de l'exportation et, d'autre part, à fournir à la consommation française, la plus grande partie possible de ce qu'elle a été chercher hors des frontières dans le courant de 1937.

C'est dans une manifestation comme la Foire de Paris que les résolutions propres à équilibrer le marché peuvent être prises par l'accord des producteurs et des acheteurs, en tenant compte des bases pratiques de l'offre et de la demande.

La Foire de Paris sera donc en 1938, plus encore que par le passé, lourde de conséquences économiques.

Du nouveau dans l'Ameublement

Il semble difficile qu'en pleine crise, la section de l'Ameublement de la Foire de Paris, qui constitue on le sait, la plus belle collection de meubles qui soit rassemblée en Europe et qui est déjà si riche et si complète, présente une nouveauté. Or, cette année, cette merveilleuse exposition sera complétée par la présentation des accessoires de l'Ameublement, tissus, tentures, marbrerie d'intérieur, etc. Dans ce domaine, comme dans tous les autres, en poursuivant leur objectif qui est de donner une représentation de chaque industrie, les groupements d'exposants obtiennent des résultats importants.

Ne faudrait-il pas d'ailleurs considérer comme accessoires d'ameublement, cette section d'objets d'art, toute voisine, véritable fleuron de la Foire et qui, cette année encore, aussi fournie et aussi abondante fera l'admiration des visiteurs.

L'Alimentation en progrès

On signale aussi que la Foire de Paris comportera en 1938, un quartier de l'Alimentation de plus en plus magnifique. Les pavillons luxueux édifiés par les grandes firmes et qui font des rues de ce quartier, des allées véritablement féériques, vont encore se multiplier.

Quant au Salon des Vins, il faut réaliser un véritable tour de force pour placer tous les exposants dans un emplacement qui, d'année en année, s'avère trop petit.

Arts et Techniques

Progrès notables dans la Mécanique dont la section sera en 1938, une des plus belles qu'on ait jamais vues à la Foire de Paris. Progrès notables également dans le matériel des Travaux Publics pour lequel l'emplacement prévu est déjà entièrement distribué.

Dès les premiers jours de février, la répartition des stands de la Foire sera entièrement terminée et il sera possible de poursuivre l'analyse si intéressante de chaque groupe qui correspond à un effort de production et une source de travail si considérables.

Dès maintenant, on peut affirmer qu'au mois de mai prochain, la Foire de Paris ne le cèdera à aucune de ses devancières et l'on sait combien il y en eut de brillantes.

En lisant ce bulletin d'activité, on ne peut s'empêcher de songer que la Foire de Paris correspond à la définition désormais fameuse: "les affaires se traitent à la Foire de Paris". Les slogans ont parfois du bon. Ils cristallisent et vulgarisent les idées. Ils donnent confiance. C'est sous le signe de la confiance qu'on travaillera au mois de mai 1938 à la Porte de Versailles.

63^{ème} Assemblée générale annuelle de la Banque Canadienne Nationale

L'actif s'établit à \$147,816,293, soit le chiffre le plus élevé qu'il ait atteint depuis 1931. — Les prêts courants et escomptes accusent une progression de 31%. — Les dépôts, en augmentation de \$8,906,727, forment une somme de \$126,996,682.

La Banque Canadienne Nationale a tenu à son siège social, à Montréal, le samedi 8 janvier, la 63^{ème} assemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. Beaudry Leman, président et administrateur délégué de la Banque.

Le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice clôturé le 30 novembre 1937, qui a été soumis à l'assemblée par le gérant général, M. Charles St-Pierre, révèle des progrès très satisfaisants.

Les bénéfices de l'exercice ressortent à \$983,775, en regard de \$962,246 l'année précédente. Après déduction d'une provision de \$159,546 pour les impôts fédéraux et provinciaux et d'une contribution de \$50,000 au fonds de pension du personnel, les bénéfices nets s'établissent à \$774,228, à comparer avec \$727,935 en 1936. Ces bénéfices ont été répartis comme suit: dividende, \$560,000; amortissement des immeubles et du mobilier, \$85,000; versement au Trésorier de la Province de Québec \$125,000. Le compte profits et pertes présente un solde créditeur de \$235,024.

Les dépôts, en augmentation de \$8,906,727 depuis un an, forment une somme de \$126,996,682. Les dépôts d'épargne, qui se sont accrus de plus de cinq millions et demi, atteignent \$104,311,573.

L'actif de la Banque s'élève à \$147,816,293, soit le plus fort total qu'il ait touché depuis 1931. Les disponibilités de caisse, dont la somme est supérieure de \$1,863,566 aux chiffres de l'exercice précédent, se chiffrent par \$20,724,253, ce qui est l'équivalent de 15.38% du passif envers le public. L'actif rapidement réalisable ressort à \$81,377,383, en regard de \$81,312,293 en 1936. Bien que

ce poste n'ait guère varié d'une année à l'autre, le rapport de l'actif immédiatement réalisable au passif envers le public a été ramené de 65.57 à 60.38 pour 100, à cause de l'accroissement des besoins de crédit commercial. Les prêts courants et escomptes de la Banque, dont la somme est de \$45,263,789, ont augmenté au cours de l'année de \$10,756,648, ou de 31%, tandis que le portefeuille-titres passait de \$56,297,023 à \$53,624,146.

L'augmentation des prêts courants de la Banque, a fait observer M. Charles St-Pierre, "montre que nous apportons la plus grande attention aux besoins d'une clientèle commerciale de plus en plus nombreuse. Elle prouve en outre que le reproche que l'on fait parfois aux banques de ne pas toujours aider suffisamment l'agriculture, le commerce et l'industrie est loin d'être fondé. Qu'on me permette, en cette circonstance, de suggérer aux actionnaires, qui sont les propriétaires de la Banque, ainsi qu'aux déposants, qui en sont les principaux créanciers, de ne jamais laisser échapper l'occasion de réfuter les critiques injustifiées dont les banques et notre régime bancaire lui-même sont trop souvent l'objet. Je les prierais aussi de rappeler, au besoin, que si les banques existent et se développent, c'est parce qu'elles possèdent et méritent la confiance du public, qui bénéficie tout le premier de leur situation solide et de leur progrès".

M. Beaudry Leman a fait une revue de la situation générale, au cours de laquelle il a déclaré que "les lourds impôts qui pèsent sur les sociétés industrielles, commerciales et financières et sur les particuliers eux-mêmes entravent de deux façons le progrès économique du pays. D'une part, ils accroissent les prix de revient et les frais généraux de toutes les entreprises, ce qui revient à dire qu'ils élèvent le coût de la vie; d'autre part, ils diminuent le pouvoir d'achat et de placement du public. Les impôts de toute nature n'absorbent pas moins de 16% du revenu national du Canada. Il est vrai que cette proportion est encore plus forte dans d'autres pays: elle atteint, par exemple, 19% aux Etats-Unis, 23% en Angleterre et 28% en France. Il faut cependant tenir compte de la situation particulière de chaque pays. L'Angleterre, la France et les Etats-Unis possèdent des capitaux plus que suffisants pour le développement de leurs ressources. Les Etats-Unis ont réussi, depuis le début du siècle, à substituer leurs propres capitaux aux capitaux étrangers auxquels ils avaient dû d'abord faire appel, afin de mettre en valeur et d'outiller ce vaste pays. Il n'en va pas de même au Canada. Malgré la remarquable augmentation de nos capitaux de placement depuis une vingtaine d'années, nous sommes encore, dans une large mesure, tributaires des capitaux étrangers, et la part importante que prélève le fisc sur le revenu national retarde, dans notre pays, l'évolution qui s'est accomplie aux Etats-Unis".

Les actionnaires, après avoir adopté une motion de félicitations à l'adresse des administrateurs et du personnel de la Banque, ont réélu le Conseil d'administration, composé comme suit: M. le sénateur J.-M. Wilson, président du Conseil; M. Beaudry Leman, président et administrateur délégué de la Banque; sir George Garneau et M. Ch. Laurendeau, c.r., vice-présidents; M. le sénateur C.-P. Beaubien, MM. Armand Chaput, Auguste Désilets, c.r., et C.-E. Gravel, M. le sénateur D.-O. L'Espérance, l'hon. Jacob Nicol et M. Leo G. Ryan.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

SITUATION AU 30 NOVEMBRE 1937

Passif

Envers le public:

Billets de la Banque en circulation.....	\$ 5,418,864.00
Dépôts.....	129,160,751.27
Divers.....	858,286.41
	\$135,437,901.68

Envers les actionnaires:

Capital, réserve, dividendes et profits non répartis.....	12,378,391.45
	\$147,816,293.13

Actif

Disponibilités de caisse.....	\$ 20,724,253.37
Obligations et actions.....	53,624,145.79
<i>(comptés au-dessous du cours du marché)</i>	
Prêts à demande.....	7,028,983.98
<i>(sur titres dont les cours présentent une ample marge)</i>	
Prêts et escomptes et avances aux gouvernements provinciaux et aux municipalités.....	57,542,767.65
<i>(après provision pour créances douteuses)</i>	
Immeubles, créances hypothécaires et divers.....	8,896,142.34
<i>(comptés au-dessous du coût ou de la valeur)</i>	
	\$147,816,293.13

Compte Profits et Pertes

Solde créditeur au 30 novembre 1936.....	230,796.10
Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1937.....	\$ 983,775.02
<i>A déduire:</i> Provision pour impôts fédéraux et provinciaux.....	\$159,546.93
Fonds de pension du personnel...	50,000.00
	209,546.93
	774,228.09
	Total....\$ 1,005,024.19

Réparti comme suit:

Dividendes.....	\$ 560,000.00
Amortissement des immeubles et du mobilier.....	85,000.00
Trésorier de la Province de Québec (14 Georges V, ch. 3).....	125,000.00
Solde créditeur au 30 novembre 1937.....	235,024.19
	\$ 1,005,024.19



La production de fourrures du Canada

Saison 1935-1936

La valeur de la production de pelleteries brutes du Canada, les douze mois terminés le 30 juin 1936, est de \$15,464,883. Ce total comprend les pelleteries des animaux pris par les trappeurs et les pelleteries vendues par les fermes à fourrure, ces dernières représentant environ 40 p.c. de la valeur globale.

Le principal item de production est le renard argenté, provenant presque entièrement des fermes à fourrure. Le nombre de pelleteries de renards argentés, la saison sous revue, se chiffre à 185,257, d'une valeur de \$6,108,194. Le rat musqué occupe le second rang, avec \$2,148,605; et le vison, le troisième avec \$1,701,577. L'élevage du vison a fait de rapides progrès ces dernières années et les fermes fournissent maintenant environ 20 p.c. de la production totale de ces pelleteries.

Comparativement à la saison précédente, des augmentations dans les prix moyens sont données pour toutes les espèces, excepté le renard bleu, le renard rouge, le renard argenté et le carcajou, pour lesquels des prix plus bas sont enregistrés. Parmi les principales espèces, mentionnons le renard argenté, qui tombe de \$36.06 à \$32.97, tandis que le rat musqué passe de 90 cents à \$1.32; et le vison, de \$8.41 à \$11.03.

Le nombre total de pelleteries de toutes espèces produites la saison 1935-1936 s'établit à 4,596,713, contre 4,926,413 la saison précédente. Cette diminution est principalement due au plus petit nombre de pelleteries de rat musqué et d'écureuil.

La valeur des fourrures brutes exportées, la saison 1935-36, s'établit à \$16,159,275, les principales espèces, par ordre de valeur, étant le renard argenté (\$6,260,371); le renard, autre que le renard argenté (\$2,522,428); le vison (\$2,202,695); le rat musqué (\$1,403,397); le lynx (\$690,239); et le castor (\$615,738). Les importations de fourrures brutes, la même période, ont une valeur de \$4,351,339, les principaux item étant le lapin, le rat musqué, le mouton de Perse et le renard.

Les statistiques du présent rapport ont été préparées d'après des données fournies par les départements provinciaux de la Chasse sur le nombre de pelleteries sur lesquelles des droits régaliens, la taxe d'exportation, etc., ont été perçus. Les valeurs, que les provinces fournissent également, sont basées sur les prix considérés comme moyens.

LE COMMERCE DES FOURRURES

La chasse et la pêche sont les deux occupations auxquelles l'homme s'est livré en premier lieu et ce fut l'attrait du commerce des fourrures qui attira des aventuriers au pays qui est maintenant le Canada et qui éventuellement conduisit à la colonisation et au développement de ce vaste domaine. Dès les temps les plus reculés, les Basques et Bretons, qui venaient pêcher sur les bancs de Terre-Neuve, faisaient le commerce des fourrures et, la demande pour fourrures augmentant continuellement en France, des aventuriers vinrent qui se livrèrent exclusivement à ce commerce. Le gouvernement français accordait des monopoles de la traite des fourrures mais à la condition que la compagnie à laquelle le monopole était accordé amenât au Canada un nombre déterminé de colons. La première expédition anglaise (1668) vint à l'instigation de Radisson et de Groseilliers, deux Français, coureurs des bois qui avaient voyagé

dans la région abondamment peuplée d'animaux à fourrures située au nord du lac Supérieur. En 1670, la charte des "Aventuriers d'Angleterre faisant le commerce de la baie d'Hudson" fut obtenue par le prince Rupert, qui devint le premier gouverneur de la compagnie (d'où le nom de "Terre de Rupert").

La guerre de Sept-Ans fit perdre aux Français le commerce des fourrures qu'ils pratiquaient par le sud et, jusqu'en 1771, les Anglais furent occupés à redécouvrir les anciennes routes qu'avaient suivies les Français pour se rendre dans l'ouest. En 1821, la Compagnie de la Baie d'Hudson et la Compagnie du Nord-Ouest, qui avait fait concurrence à la première, se fusionnèrent sous le nom de la plus ancienne des deux, assurant à celle-ci une reconnaissance légale de son monopole du commerce des fourrures. Les droits de la Compagnie de la Baie d'Hudson pour l'exclusivité du commerce en territoire indien expirèrent en 1859 et, en 1869 la compagnie abdiqua ses autres privilèges et devint une compagnie commerciale sans privilèges extraordinaires. Comme compensation elle reçut 300,000 livres, des terres aux alentours de ses postes et un vingtième de la fertile région située entre le bras nord de la rivière Saskatchewan et la frontière des Etats-Unis.

L'industrie moderne. — De grands changements qui étaient inévitables, se sont produits dans le commerce des fourrures. Le chemin de fer transforma en premier lieu la situation dans tout le pays et, plus récemment, l'automobile a contribué au prolongement des routes jusqu'aux confins de la colonisation et même au-delà. Les bateaux sillonnent maintenant les plus grands lacs et cours d'eau, et l'aéroplane est utilisé pour le transport des fourrures des régions les plus inaccessibles. La concurrence a augmenté et de nouveaux territoires sont avidement recherchés comme avant 1821. La chasse sur une plus grande échelle et le perfectionnement des méthodes de piégeage en même temps que l'expansion des industries forestières, minières et agricoles ont repoussé les animaux à fourrure vers des régions de plus en plus éloignées et, si l'autorité gouvernementale n'était intervenue, il se serait inévitablement produit un épuisement général des ressources en fourrure du Canada et la disparition de certaines espèces aurait suivi. Pour faire face à la situation, les provinces, qui toutes ont juridiction dans les questions relatives aux animaux à fourrure et à la chasse dans leurs territoires respectifs, ont légiféré sur le contrôle du commerce des fourrures. D'après ces lois, les provinces peuvent décréter des saisons fermées, émettre des permis aux trappeurs et commerçants, percevoir des droits régaliens sur les pelleteries, indiquer les méthodes à employer pour la capture des animaux et faire de temps en temps les règlements qui seront jugés nécessaires. Le Gouvernement du Dominion a fait de la conservation des animaux sauvages un objet spécial de son attention de même que, par l'intermédiaire du conseil consultatif sur la protection de la faune sauvage créé en 1916, de la coordination des efforts des divers départements dans les questions touchant à la conservation des ressources canadiennes en faune sauvage. La loi concernant le gibier du Nord-Ouest et la loi concernant la convention sur les oiseaux migrateurs sont les sujets les plus importants sur lesquels l'attention du conseil est spé-

cialement dirigée et au sujet desquels il fait de recommandations. De plus, le conseil examine avec soin et étudie tous les problèmes relatifs à la protection et à une meilleure utilisation de tous les animaux à fourrure, du "gros gibier" mammifère et des oiseaux, gibier à plumes, oiseaux insectivores et autres. Le conseil accomplit son travail sans aucune rémunération et il n'a comporté aucune dépense depuis qu'il existe. Les travaux du Dominion, pris dans son ensemble, au sujet de la faune sauvage sont coordonnés grâce à des conférences biennales des fonctionnaires provinciaux et fédéraux qui s'occupent de la protection du gibier. Ces conférences sont tenues sous les auspices du ministère des Mines et Ressources et elles ont fait beaucoup de bien en développant des moyens pour la préservation des ressources canadiennes de faune sauvage.

Les fermes à fourrure jouent maintenant un rôle important dans l'industrie des pelleteries au Canada, la valeur des peaux d'animaux élevés en captivité représentant à peu près 40 p.c. de la valeur globale annuelle de la production de fourrures brutes du Dominion. Pour plusieurs années l'élevage des animaux à fourrure s'est limité presque entièrement au renard argenté, mais ces derniers temps l'élevage du vison a remporté beaucoup de succès. D'autres espèces d'animaux à fourrure — le renard rouge, le renard croisé, le renard bleu, le raton laveur, la mouffette, la martre, le pékan, le putois — sont également trouvés sur ces fermes, mais ils sont en petit nombre comparativement aux renards argentés et aux visons.

Les marchés importants comme débouchés pour les pelleteries du Canada sont Londres et New-York. Les statistiques de l'exercice terminé le 30 juin 1936 montrent que, sur un total de \$16,159,275 de pelleteries brutes exportées, le Royaume-Uni en a reçu pour \$9,321,147 et les Etats-Unis, pour \$6,015,782. A la fin de la Grande Guerre, Montréal prit place parmi les marchés aux fourrures internationaux; il tint en 1920 la première vente aux enchères de pelleteries au Canada. Aux enchères tenues à Montréal en 1936, il a été disposé de 868,164 peaux au prix total de \$5,397,042. Il y a aussi des enchères à Winnipeg, Edmonton et Vancouver. Une industrie importante au Canada est la fabrication d'articles en fourrure, comme les paletots, les collets, les écharpes, les manchons, etc. Le nombre de ces établissements en 1935 se chiffre à 309, et la valeur totale de leur production atteint \$12,518,670. Il y a aussi l'industrie de l'apprêtage et de la teinture des fourrures dont les 13 établissements, en 1935, ont traité plus de 5,738,920 peaux. Les principales peaux traitées, pour ce qui est du nombre, sont celles de Lapin (2,736,041) et celles de rat musqué (1,131,496).

Production actuelle. — Les premiers rapports de la production de fourrures brutes se limitaient aux recensements décennaux alors qu'on s'assurait du nombre et de la valeur des peaux d'origine sauvagine. En 1920, le Bureau Fédéral de la Statistique inaugura un relevé annuel de la production de fourrures brutes et établit ses statistiques d'après les renseignements fournis par les commerçants licenciés en fourrures. Ce relevé fut continué pour quelques années. Plus récemment, les départements provinciaux de la Chasse ont colligé des rapports annuels basés sur les droits régaliens, la taxe d'exportation, etc., et ces données servent maintenant à la préparation des statistiques publiées chaque année par le Bureau. Dans le cas de l'Île du Prince-Edouard, qui, jusqu'à présent, a été incapable de fournir de telles

données annuelles, le Bureau a jusqu'ici fait usage des rapports des fermes à fourrure pour connaître le nombre de peaux vendues. Cette méthode ne donne pas des résultats satisfaisants, vu que les rapports des fermes à fourrure couvrent l'année civile, tandis que les statistiques sur la production de fourrures couvrent les 12 mois se terminant le 30 juin. De même, la liste des fermes à fourrure de l'Île du Prince-Edouard que le Bureau possède, bien que comprenant toutes les plus grandes fermes à fourrure, est probablement incomplète pour ce qui est des petites exploitations gardant en élevage un ou deux couples de renards seulement. Aucun permis n'est requis pour l'exploitation d'une ferme à fourrure dans cette province et, en conséquence, il n'existe aucune liste de permis. Pour le présent rapport, le département de l'Agriculture de l'Île du Prince-Edouard a fourni au Bureau un relevé donnant la valeur des peaux de renard argenté, provenant des fermes à fourrure de la province, et exportées durant la saison 1935-1936. Cette valeur déclarée est basée sur des données recueillies de diverses maisons de vente. Le nombre de peaux est d'environ 62,169, cette estimation étant obtenue en prenant une moyenne de \$34 par peau et en l'appliquant à la valeur totale. L'augmentation dans le nombre de peaux de renard argenté pour l'Île du Prince-Edouard provient du fait que la source d'information n'est pas la même.

Le tableau suivant donne la valeur de la production de fourrures brutes chacune des saisons de 1928-29 à 1935-36, et une estimation du pourcentage attribuable chaque année aux peaux provenant des fermes à fourrure.

Saison	Valeur totale \$	Pourcentage provenant des fermes à fourrures
1928-29	18,745,473	13 p.c.
1929-30	12,158,376	19 p.c.
1930-31	11,803,217	26 p.c.
1931-32	10,189,481	30 p.c.
1932-33	10,305,154	30 p.c.
1933-34	12,349,328	30 p.c.
1934-35	12,843,341	31 p.c.
1935-36	15,464,883	40 p.c.

Le renard argenté est l'espèce la plus importante dans la production des fermes à fourrure.

Exportations. — Il y a un siècle, la valeur de notre commerce d'exportation de fourrures excédait celle de tout autre produit. Quoique la situation ait bien changé, les exportations de fourrures canadiennes occupent encore une place importante dans le commerce extérieur du Canada. En 1667, les exportations de pelleteries à destination de la France et des Antilles étaient évaluées à 550,000 francs. En 1850, première année sur laquelle le ministère des Douanes dispose de chiffres, nos exportations de pelleteries brutes se montaient à 19,395 livres; pour l'année terminée le 30 juin 1920, la valeur est de \$20,417,329; pour 1925, \$17,131,172; pour 1930, \$17,187,399; et pour 1935, \$15,224,342. Des pelleteries brutes d'une valeur totale de \$16,159,275 ont été exportées pendant l'année terminée le 30 juin 1936; le marché anglais en a reçu pour \$9,321,147 et les Etats-Unis, presque tout le reste. Les manufactures canadiennes de fourrures et la consommation domestique croissent en même temps que la richesse et la population. La superficie des régions qui continueront à fournir les pelleteries lorsque la colonisation aura pénétré jusqu'aux territoires les plus éloi-

gnés se mesurera par centaines de milliers de milles carrés. C'est au commerce des fourrures qu'incombe la tâche de mettre et de maintenir ce vaste domaine en valeur au point de vue économique.

La pelleterie au Canada, saison terminée le 30 juin 1936.

Espèces	Nombre de peaux	Valeur totale des peaux \$	Valeur moyenne \$ c.
CANADA			
Blaireau	157	2,001	12.75
Ours noir et brun	1,025	1,716	1.67
Ours gris	9	63	7.00
Ours blanc	59	843	14.29
Castor	44,600	451,070	10.11
Coyote ou loup des prairies	50,639	365,560	7.22
Hermine (belette)	661,573	403,300	0.61
Pécan	4,624	236,287	51.10
Putois	2,417	3,232	1.34
Renard bleu	1,046	24,124	23.06
Renard croisé	28,077	674,919	24.04
Renard roux	106,012	791,448	7.47
Renard argenté	185,259	6,108,194	32.97
Renard blanc	45,743	697,597	15.25
Renard non spécifié	960	7,828	—
Lynx	22,456	636,205	28.33
Martre ou zibeline	24,586	537,199	21.85
Vison	154,279	1,701,577	11.03
Rat musqué	1,630,231	2,148,605	1.32
Myopotame	6	50	8.33
Loutre	9,749	173,858	17.83
Lapin	853,277	102,393	0.12
Raton laveur	20,370	78,322	3.84
Mouffette	105,547	84,054	0.80
Ecureuil	629,580	89,744	0.14
Chat sauvage	1,884	11,273	5.98
Loup	11,654	129,782	11.14
Carcajou	650	3,600	5.54
Chat domestique	244	39	0.16
Total	4,596,713	15,464,883	—

FOURRURES BRUTES D'ORIGINE EXPORTEES DU CANADA

Saison	Valeur
1928-29	\$24,181,208
1929-30	17,187,399
1930-31	13,544,088
1931-32	11,495,086
1932-33	11,180,052
1933-34	13,944,821
1934-35	15,224,342
1935-36	16,159,275

FOURRURES BRUTES IMPORTEES AU CANADA

Saison	Valeur
1928-29	\$13,289,043
1929-30	7,517,885
1930-31	5,445,483
1931-32	2,709,285
1932-33	2,482,170
1933-34	3,795,092
1934-35	2,625,214
1935-36	4,351,339

PELLETERIES BRUTES, N.A.E. EXPORTEES

Pays de destination	1934	1935	1936
Royaume-Uni	\$ 679,989	\$ 490,443	\$ 514,949
Etats-Unis	838,930	577,181	750,466
Autres pays	17,016	14,132	14,751
Total	\$1,535,935	\$1,081,756	\$1,280,166

PEAUX BRUTES EXPORTEES

Pays de destination	1934	1935	1936
Royaume-Uni	\$ 8,723,485	\$ 9,755,922	\$ 9,321,147
Etats-Unis	4,156,005	4,626,876	6,015,782
Autres pays	1,065,331	841,544	822,346
Total	\$13,944,821	\$15,224,342	\$16,159,275

PROPOSITIONS D'AFFAIRES

La Chambre de Commerce Française au Canada n'engage en aucune façon sa responsabilité en communiquant les demandes de représentants ci-dessous et n'autorise personne à la donner comme références.

Des maisons françaises ont demandé des agents ou représentants pour :

- A 64 — Coupe-câbles
- A 65 — Ferro-Cérium (pierres à briquets)
- A 66 — Toiles de lin.
- A 67 — Fromages Roquefort.
- A 68 — Cognac.
- A 69 — Produits d'entretien pour les armes et chaussures de chasse.
- A 70 — Eclairages électriques de bicyclettes.
- A 71 — Librairie Religieuse.
- A 72 — Ogres.
- A 73 — Cognac.
- A 74 — Sacs de dames, en cuir; porte-feuilles, porte-monnaie.
- A 75 — Aiguilles à tricoter.
- A 76 — Soies naturelles ouvrées pour bonneterie.
- A 77 — Pièces détachées pour machines d'imprimerie.
- A 78 — Déchets de bonneterie pure laine neufs.
- A 79 — Fromage.
- 80 — Gelée d'arbouses.
- 81 — Huile d'olive.
- 82 — Fleurs naturelles sucrées.
- 83 — Vitraux d'églises.

NECROLOGIE

C'est avec une grande douleur que les membres de la Chambre ont appris la mort de M. Robert Hurel, décédé subitement le 13 janvier dernier, à l'âge de 46 ans, à Paris.

M. Robert Hurel, Conseiller du Commerce Extérieur, chevalier de la Légion d'Honneur, avait fondé ici en 1930 la Compagnie Cinématographique Canadienne, devenue plus tard la France Film et en avait été l'énergique président jusqu'au jour où son travail de pionnier terminé et le succès du film parlant français désormais assuré, il retourna à Paris.

M. Hurel fut non seulement le pionnier et l'apôtre du film français mais aussi un grand ambassadeur du génie français.

Ses nombreux amis seront atterrés de cette mort qui frappe l'une des plus fortes personnalités du cinéma français.

Soixante-neuvième Assemblée Annuelle de la Banque Royale du Canada

Le développement des marchés étrangers pour le blé canadien par la conclusion d'ententes commerciales avec des avantages réciproques avec les autres pays et un véritable plan national pour régler le problème de la sécheresse dans l'ouest ont été préconisés par Morris W. Wilson, président et directeur général, à la soixante-neuvième Assemblée Générale de la Banque Royale du Canada.

Le Canada est un pays fortuné a déclaré M. Wilson. Le haut niveau du bien-être national atteint grâce à la reprise phénoménale de 1936 a été maintenu en 1937 et l'activité dans la plupart des branches du commerce peut-être comparée favorablement avec celle de l'année record 1929.

Cependant une exception tragique à l'amélioration générale a été constatée dans les provinces des Prairies. Indubitablement les besoins y sont sérieux, la situation ne peut être réglée par les Provinces seules et il convient de féliciter le gouvernement fédéral d'avoir assumé la plus grande part du fardeau.

Les problèmes immédiats créés par la sécheresse demandent des mesures d'urgence, mais la situation défavorable qui existait depuis plusieurs années est rendue à un tel point qu'elle requiert un remède d'envergure nationale.

C'est avec satisfaction que je vois la tendance actuelle parmi les pays démocratiques de briser les barrières qui s'opposent au courant naturel des affaires.

Personne ne peut contester que le Canada devrait admettre en franchise les articles qu'il ne produit pas lui-même. Mais j'irai plus loin en déclarant qu'on ne devrait exiger que des droits réduits pour l'entrée des articles qui ne sont fabriqués au Canada que sur une base restreinte et non économique.

Le problème n'est pas des plus simples mais les enquêtes poursuivies par la Commission du Tarif pour déterminer les concessions qui devraient être faites à certains pays étrangers en échange de marchés importants pour nos denrées, devraient avoir le support et l'encouragement des experts des industries directement concernées.

Les Mines. Le progrès continue des mines a considérablement contribué à la richesse du pays, a dit M. Wilson. L'année dernière la production de l'or, du cuivre, du nickel et du zinc a égalé entre deux et deux fois et demie le niveau élevé de production atteint en 1929. Les déboursés effectués par les mines en 1937 pour salaires et matériel sont estimés entre 225 et 250 millions de dollars. Des 300 millions de dollars versés en dividendes par les compagnies canadiennes en 1937, un tiers l'a été par les mines.

La situation à l'étranger. La situation à l'étranger est complexe et difficile mais on perçoit des indices dans toutes les parties de l'Europe qu'il existe latent un immense désir de paix. Je ne connais pas de nation européenne où la masse du peuple soit sympathique aux discours agressifs de quelques dirigeants. Dans maints pays des conditions économiques pénibles ont créé la peur. Des chefs cyniques et irresponsables s'efforcent par tous les moyens de rester au pouvoir. Comme des facteurs psychologiques constructifs existent sous la surface, ainsi des forces économiques favorables sont à l'oeuvre. Ceux d'entre nous qui continuent à être optimistes, croient que tout idéalisme n'est pas mort et qu'avant longtemps le redressement économique permettra même aux plus désespérés de respirer librement.

Etats-Unis. Une des questions les plus importantes aujourd'hui est de savoir si les Etats-Unis traversent simplement une période d'interruption dans leur marche vers le redressement ou si la roue a tourné complètement et si le pays se trouve encore en face d'une nouvelle dépression. A mon sens les conditions fondamentales actuelles et celles qui existaient dans la période qui a précédé immédiatement la dernière dépression ne sont pas comparables. On serait tenté d'affirmer sans hésitation que le recul actuel n'est que temporaire, n'était-ce le manque de collaboration qui existe entre le gouvernement et le commerce.

Il est certain qu'avant longtemps un plan pratique de collaboration entre le gouvernement, l'industrie et le travail sera adopté.

Conclusion. — Tandis que la récente prospérité aux Etats-Unis était due surtout à de gros déficits gouvernementaux, celle du Canada tirait son origine du commerce extérieur.

Sans nul doute, la prospérité basée sur la demande mondiale des produits canadiens repose sur une base plus solide que celle qui dépend de dépenses déficitaires. Soixante pour cent de nos exportations vont à des pays autres que les Etats-Unis et même en supposant une baisse substantielle de nos exportations vers ce pays, la prospérité totale canadienne ne devrait être que modérément affectée.

Dans l'ensemble, à moins de quelque bouleversement actuellement imprévisible des affaires internationales, je prévois pour 1938 une amélioration aux Etats-Unis et une reprise économique coordonnée dans beaucoup de pays étrangers. Si cette prédiction se réalise, nous pouvons, je crois, espérer au Canada un avancement encore plus considérable du commerce.

Discours du Gérant Général. — Commentant le Bilan de la Banque, M. S.-G. Dobson, gérant général indique avec satisfaction une augmentation de \$14,000,000 dans l'actif total, un nouveau mouvement de hausse dans les prêts commerciaux et une augmentation des dépôts à la Banque Royale de 190 millions de dollars en moins de cinq ans.

Les conditions au Canada se sont décisivement améliorées cette année, dit M. Dobson, le seul point noir au tableau étant la sécheresse qui a envahi les territoires de l'ouest canadien.

Rappelant les critiques injustes de l'Alberta, M. Dobson dit que cette campagne de rapports erronés avait pour but de discréditer les banques. Cependant, dans les cinq dernières années, il n'y a pas un seul exemple d'un fermier ou d'un propriétaire d'habitation en Alberta qui ait été privé de sa ferme ou de sa maison par une saisie de notre Banque.

Pour démontrer la diversité des services que rendent les banques, M. Dobson cite certains chiffres du bilan. A la fin de l'année, les livres portent comme total des prêts aux fermiers \$16,000,000; des prêts aux marchands de détail \$21,000,000; aux hommes des professions libérales et autres particuliers \$51,000,000. Pour mieux illustrer comment nous aidons ce qu'on pourrait appeler "le petit client" je dirai que nous avons 61,000 emprunteurs dont les engagements envers la Banque ne dépassaient pas \$500. chacun.

En terminant, M. Dobson a déclaré qu'une année profitable pour le commerce se reflétait clairement dans le Bilan de la Banque pour 1937.

Balance estimative des paiements internationaux

L'excédent des exportations de capitaux au Canada sur les importations constitue un des résultats les plus impressionnants des opérations financières canadiennes en 1937. C'est d'un intérêt particulier lorsqu'on se rappelle que le Canada est l'une des nations débitrices les plus importantes du monde. Bien que le Canada ait autrefois compté sur les capitaux d'autres pays pour développer ses ressources et soit ainsi devenu fortement endetté envers d'autres pays, il a en ces dernières années non seulement prélevé des capitaux dans ses propres frontières pour son développement, mais il a également exporté des capitaux pour des sommes considérables. En conséquence, les versements en intérêts aux capitalistes étrangers seront réduits, attendu qu'une large part du mouvement extérieur des capitaux provenant du Canada en ces trois dernières années a servi au remboursement des obligations des gouvernements canadiens et des corporations détenues hors du Canada.

Cette situation en 1937 prend un nouvel intérêt en face du déclin important des exportations de céréales et de farine, parce que sans ce facteur le Canada aurait disposé de crédits plus considérables pour ses paiements à l'étranger.

Dans les transactions du compte courant qui résume le commerce international en marchandises, or et services, au cours de l'année, les crédits nets s'élèvent à \$217,000,000. La principale source de ces crédits continue d'être le commerce des commodités qui fournit des crédits nets de \$212,000,000 même après la diminution des exportations de céréales. Toutefois, le commerce touristique international n'est pas loin en arrière comme facteur contribuant au revenu net de la nation. L'estimation qu'a faite le Bureau fédéral de la Statistique, sur des données encore incomplètes, place les crédits nets de ce commerce à \$170,000,000, et montre que les dépenses totales des touristes venus d'autres pays s'élèvent à \$290,000,000. Elle révèle également pour la première fois la valeur totale des ventes canadiennes d'or à l'étranger au cours de l'année. Compte tenu de l'or estampillé et de l'or exporté, les recettes de l'or s'élèvent à \$145,000,000, ce qui est un nouveau record. Les paiements nets en intérêts et en dividendes aux capitalistes d'autres pays (\$247,000,000) compensent ces crédits nets, l'augmentation étant due aux plus forts déboursés en dividendes par les compagnies canadiennes. Les paiements affectés aux services de fret, remises des immigrés, royautés aux cinémas et à un certain nombre d'autres services dans d'autres pays font monter les paiements nets de \$63,000,000. Mais en tenant compte de tous ces paiements, la balance du compte courant est de \$217,000,000 de crédit net disponible pour l'exportation de capitaux.

La nature des mouvements des capitaux au cours de l'année paraît dans le compte "capital" de la balance des paiements internationaux que publie le Bureau. Le changement le plus important en 1937 dans le mouvement des capitaux entre le Canada et d'autres pays est la diminution de la valeur totale des émissions détenues à l'étranger, à la suite du volume des rachats, comparativement à 1935 et 1936. Les émissions d'obligations canadiennes détenues en dehors du Canada qui ont été retirées en 1937 s'élèvent à \$170,000,000, bien qu'une par-

tie de cette somme ait été refinancée par la vente de nouvelles émissions à l'étranger. Les crédits provenant de nouvelles émissions vendues à l'étranger atteignent \$92,000,000, dont une partie représente l'emprunt de nouveaux capitaux.

Le plus fort volume des mouvements de capitaux vient des ventes et des achats de valeurs mobilières étrangères entre le Canada et d'autres pays. Ce commerce quotidien en valeurs mobilières a pris des proportions surprenantes, et la valeur globale des opérations de l'année dépasse le billion. Les mouvements de capitaux résultant de ces opérations compensent pour une large part un mouvement de capitaux du Canada aux Etats-Unis qui est presque entièrement compensé par les mouvements du Royaume-Uni et d'autres pays au Canada.

D'autres mouvements importants de capitaux à l'étranger ont été estimés provisoirement par le Bureau sur la base d'informations qui sont encore incomplètes pour 1937. Ce sont les mouvements de capitaux découlant de remises d'assurances, des opérations filiales d'entreprises internationales, tant des succursales britanniques et étrangères au Canada que les succursales canadiennes à l'étranger, les opérations internationales des compagnies de fiducie canadiennes et d'autres mouvements connus de fonds à court terme. L'estimation préliminaire de la sortie nette par toutes ces opérations et autres dépasse de beaucoup \$100,000,000.

L'estimation préliminaire des immobilisations britanniques et étrangères au Canada à la fin de 1937 est de \$6,848,000,000 dont \$2,721,000,000 de capitaux britanniques, \$3,996,000,000 de capitaux américains et \$131,000,000 de capitaux d'autres pays. C'est une légère augmentation sur la valeur de ces immobilisations en 1936. L'augmentation est répartie parmi les capitalistes des Etats-Unis et d'autres pays et résulte en partie de la hausse des valeurs mobilières détenues par les gouvernements canadiens et les capitalistes américains et en partie de l'augmentation générale des placements dans les compagnies et entreprises commerciales canadiennes par des capitalistes n'habitant pas le Canada.

Les estimations préliminaires des immobilisations canadiennes à l'étranger à la fin de 1937 montrent également des augmentations en valeur comparativement à 1936. Parmi les \$1,694,000,000 d'immobilisations totales, \$531,000,000 sont dans le Royaume-Uni, \$1,017,000,000 dans les Etats-Unis et \$624,000,000 dans d'autres pays. L'actif à l'étranger des compagnies d'assurance canadiennes n'est pas compris dans ces sommes puisque le passif aux détenteurs à l'étranger dépasse la valeur de l'actif détenu à l'étranger. Il est estimé que la valeur de l'actif des compagnies d'assurance canadiennes détenu à l'étranger à la fin de 1937 dépasse \$600,000,000.

Nomination de conseiller commercial

Par arrêté en date du 31 décembre 1937, Monsieur Massieu de Clerval, dont la mission d'Attaché Commercial au Canada a pris fin le 31 décembre 1937, a été nommé Conseiller Commercial honoraire à dater du 1er janvier 1938.

(Moniteur Officiel du Commerce et de l'Industrie. 13 janv. 1938)

BULLETIN COMMERCIAL DU CANADA

Si l'on fait la revue de 1937 au Canada, on constate une grande activité industrielle et commerciale et un progrès presque uniforme, la seule exception d'importance, en dehors des influences extérieures qui ont joué vers la fin de l'année, étant le recul sensible de la production de blé dans l'Ouest. L'année a été marquée d'un grand progrès de l'industrie, surtout de l'industrie lourde, d'un gain notable de la production minérale et d'un essor du commerce extérieur, le tout accompagné d'une diminution du chômage, comme en fait foi l'augmentation de 10% du nombre des personnes ayant un emploi. Le volume du commerce de Noël a été au moins égal à celui de l'année précédente.

Ce qui a le plus contribué à maintenir la prospérité au Canada a été l'expansion du commerce extérieur, qui s'étend maintenant à une grande variété de marchés. Nombre d'industries nationales y ont trouvé un stimulant et ont pu augmenter à la fois les salaires et les dividendes, d'où accroissement sensible du revenu national. Les dividendes versés par les entreprises canadiennes ont atteint un record de \$328,800,000, soit \$67,900,000 de plus qu'en 1936.

Un autre stimulant des affaires a été l'expansion de l'industrie minière, qui a bénéficié du mouvement mondial d'armement et qui, outre les sommes considérables qu'elle distribue directement en salaires et dividendes, tient beaucoup d'autres industries occupées à lui fournir ses outillages et autres fournitures. Les industries lourdes, qui traînaient en arrière, ont eu l'une des années les plus actives de leur histoire, la production d'acier et de fonte pour les onze premiers mois de 1937 s'élevant respectivement à 1,302,677 et 816,823 tonnes, contre 1,010,598 et 610,173 tonnes pour la période correspondante de 1936. Ces industries n'ont cessé d'élargir le champ de leur production et réussissent à pénétrer sur les marchés étrangers.

L'industrie automobile et les industries connexes ont profité de l'augmentation du pouvoir d'achat de la population; les ventes de voitures neuves, les onze premiers mois de 1937, accusent un gain de 30% sur le chiffre correspondant de 1936. Une autre branche de l'activité économique qui est en avance pour 1937 est la construction. La valeur des nouveaux contrats de construction de maisons a été de \$56,207,000, au lieu de \$42,858,000, et celle de tous les contrats, de \$224,056,000, au lieu de \$162,588,000.

En général, l'industrie manufacturière s'est tenue à un niveau élevé et un signe de l'activité industrielle plus grande a été la hausse de la consommation d'énergie hydroélectrique d'environ 9%. Les industries textiles ont souffert des grèves au cours de l'été et n'ont pas eu une année entièrement satisfaisante, mais les industries mécaniques ont été très actives et les fabricants d'instruments aratoires ont augmenté leur production.

Le commerce de détail accuse un plus fort volume, les ventes des onze premiers mois de 1937 atteignant près de 8% de plus que la période correspondante de 1936. Encore une fois le tourisme est venu stimuler les affaires; on estime qu'il a contribué au revenu national de l'année pour plus de \$300,000,000.

Il y a toutefois, des ombres au tableau, car la minoterie souffre encore du manque de débouchés suffisants à l'étranger et sa production est tombée, pour les onze

premiers mois de 1937, de 13,866,601 barils à 12,565,897, tandis que les pêcheurs de l'Atlantique traversent encore des temps très difficiles, pour la même raison.

Les chemins de fer ont amélioré leur service de marchandises en ce qui concerne la vitesse, le champ d'action, les voies et la manutention des denrées périssables. Ils ont reflété l'essor des affaires, mais non pleinement, la hausse des dépenses d'exploitation, et notamment des salaires, ayant empêché les recettes nettes de s'accroître proportionnellement. Vers la fin de l'année, le tonnage tendait à baisser; aussi, bien que les statistiques en aient été presque continuellement à la hausse la majeure partie de l'année, le gain des douze mois n'a été que de 6%. Les céréales et leurs dérivés ont reculé de 23% et le charbon, de 8%; il y a eu des augmentations notables pour huit groupes de produits, s'élevant en tout à 15%. Les deux réseaux ont acheté du matériel neuf.

Les prix des produits agricoles en 1937 ont monté plus que tous les autres prix et, pour la première fois en huit ans, les prix de gros agricoles soutiennent bien la comparaison avec les autres prix. On escompte que cette reprise se maintiendra et qu'il n'y aura pas d'écart grave entre les prix agricoles et les prix non-agricoles en 1938. Ce qui est très intéressant en ce qui concerne le pouvoir d'achat agricole.

Pour 1938, les chances de voir se continuer la prospérité sont bonnes, mais elles dépendent à un haut point du succès des mesures destinées à enrayer la dépression aux Etats-Unis et de la possibilité de prévenir la guerre, qui ruine actuellement le commerce dans certaines parties du monde. Les derniers mois de 1937, il y a eu un recul des exportations, mais il tenait surtout à la diminution considérable des exportations de blé. La demande d'outremer n'a pas diminué sensiblement pour les autres produits naturels.

La hausse des revenus fédéraux se poursuit; en décembre, ceux-ci ont atteint \$41,952,000 au lieu de \$36,198,000 en décembre 1936, tandis que les dépenses formaient un total de \$40,102,000 au lieu de \$36,268,000. Pour les neuf premiers mois de l'année financière, les revenus du Fédéral atteignent \$402,280,000, soit une plus-value de \$63,000,000 et comme les dépenses totales, qu'on estime à \$362,000,000, n'ont augmenté que de \$1,500,000, la situation budgétaire se trouve améliorée de quelque \$61,500,000. On prévoit une augmentation moins marquée des revenus au cours du dernier trimestre de l'année.

L'activité croissante des affaires s'est reflétée dans les opérations des banques à charte au cours de l'année, et surtout dans le mouvement des prêts commerciaux. D'après le rapport de novembre, ces prêts accusent une augmentation, pour les douze mois, de \$692,647,000 à \$768,263,000.

Le marché des obligations a été calme durant les Fêtes, les titres de premier ordre étant fermes. Le 7 janvier, une émission de \$50,000,000 d'obligations des Chemins de fer Nationaux du Canada a été mise en vente: soit obligations 2% à 4 ans, pour rapporter 2.20% et obligations 3% à 13 ans, pour rapporter 3.29%. L'émission a été plus qu'absorbée. Au groupe des titres industriels, les cours des obligations papetières ont fluctué très fortement et accusent une certaine plus-value par rapport aux cours peu élevés de ces derniers temps.

(Banque de Montréal)

Monthly Economic Indices in France

The value of November-December indices is purely statistical because the immediate future might be affected in one way or the other by the acting of the new government. Prices which were decreasing since the end of October are increasing again. The spread between domestic and imported products increased. Progress is noted in the general industrial activity while construction and consumed products are stationary.

It seems that to attain a definite favorable turn in the national economy two questions should be solved at once: Production and Government Debts.

Business Indices — (1913-1914 = 100 except as indicated)

	Yearly Average			Monthly Average 1937			
	1934	1935	1936	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Wholesale prices	366	347	405	618	611	590	601
Domestic (29)	407	374	444	631	641	637	650
Imported (16)	294	299	335	595	559	506	575
Excess domestic over foreign	39	25	32.5	6.05	14.6	25.9	26.4
Retail Prices Paris (34)	491	440	480	642	657	664	676
Industrial Production	99	94	98	97	100	101	—
Mines	—	—	85	87	94	100	—
Chemical Industries	—	—	95	96	100	105	—
Paper	—	—	178	178	177	189	—
Textiles	—	—	84	81	88	90	—
Leather	—	—	81	70	70	68	—
Metallurgy	—	—	69	83	88	91	—
Mechanical	—	—	78	83	86	88	—
Automobiles	—	—	85	81	82	86	—
Construction	—	—	69	58	56	55	—
Gaz and Electricity	—	—	118	124	126	126	—
Other industries	—	—	112	110	112	110	—
Carloadings	73	69	71	68.6	70.6	72.7	—
Unemployed (1000)	341	426	434	305	319	333	—
Employed	71.4	68.1	70.5	64.8	65.8	65.6	65.4
Bankruptcies	160	162	124	82	76	77	76
Imports volume (1000 tons)	3819	3718	3996	4555	4584	4715	—
Raw materials	3171	3131	3337	4030	3964	4005	—
Exports volume (1000 tons)	2370	2443	2413	2643	2619	2637	—
Manufactures	291	238	204	203	240	272	—
P.T.T. receipts (in millions)	796	302	310	349	385	369	—
Taxes in million francs	468	417	433	576	611	728	—
Gold Reserve, billions	70	75	60.1	55.7	55.81	58.1	58.93
Gold Cover	79.3	76.6	63.6	51.7	51.3	52.6	52.95
Discount rate	2.5	3.7	4	3.5	3.5	3	3
Stocks, French only	194	86	180	210	214	210	204
Bonds	82.1	83.5	76.3	74.8	75.6	76.4	78

(Communiqué par "Savoir", 10, rue Greffulhe, Paris (8e))

EN QUELQUES LIGNES

Expéditions outre-mer de blé

Les expéditions outre-mer de blé la semaine terminée le 21 janvier sont de 1,500,397 boisseaux, contre 1,156,343 boisseaux la semaine précédente et 2,544,335 la semaine correspondante de l'an dernier. Les exportations de blé canadien aux Etats-Unis pour consommation et mouture en régie pour réexportation sont de 1,000 boisseaux, contre 2,000 la semaine précédente et 713,000 l'an dernier. Les exportations totales du 1er août au 21 janvier sont de 46,458,350 boisseaux, contre 91,757,561 la période correspondante de la précédente campagne, tandis que les exportations aux Etats-Unis sont de 1,950,426 boisseaux contre 30,859,218.

Production des principaux minéraux

La production de principaux minéraux au Canada les 10 mois terminés avec octobre est la suivante (chiffres de la période correspondante de 1936 entre parenthèses) : amiante, 324,502 (242,556) tonnes; ciment, 5,540,425 (4,088,820) tonnes produits d'argile, \$3,559,322 (\$2,959,805); charbon, 12,487,794 (12,264,946) tonnes; cuivre, 429,798,377 (340,411,948) livres; feldspath, 17,258 (14,944) tonnes; or, 3,376,121 (3,095,435) onces fines; gypse, 881,383 (698,852) tonnes; plomb, 353,997,620 (304,491,458) livres; chaux, 448,722 (380,197) tonnes; gaz naturel, 21,402,082,000 (22,207,939,000) pieds cubes; nickel, 185,354,527 (136,601,748) livres; pétrole, 2,233,557 (1,239,051) barils; sel commercial, 209,953 (181,011) tonnes; argent, 19,781,075 (14,810,428) onces fines; zinc, 318,977,107 (298,083,889) livres.

Production de préparations de toilette

La production totale de préparations de toilette au Canada en 1936 est évaluée à \$7,415,522 (prix à la fabrique) contre \$7,120,716 en 1935 et \$6,745,513 en 1934.

Exportations d'amiante

Les exportations d'amiante en décembre sont de 18,878 tonnes (\$1,082,398), contre 17,179 (\$1,017,732) en décembre 1936. Les principaux pays destinataires sont les suivants: Etats-Unis, 8,887 tonnes; France, 2,421; Belgique, 2,204; Japon, 1,762; et Royaume-Uni, 1,120. Les exporta-

tions de sable et déchets d'amiante sont de 11,407 tonnes (\$179,951), contre 16,419 (\$271,129). Les Etats-Unis en ont reçu 9,391 tonnes et la Belgique, 1,200.

Les exportations d'amiante les neuf mois terminés avec décembre sont de 165,103 tonnes (\$9,274,732), contre 109,396 (\$5,904,503) la période correspondante de l'année fiscale précédente. Les exportations de sable et déchets d'amiante durant cette période sont de 147,908 tonnes (\$2,455,195), contre 133,561 (\$2,179,417).

Valeur des grandes cultures

La valeur de ferme de production des grandes cultures en 1937 est maintenant estimée à \$553,823,100, soit 10 p.c. de moins qu'en 1936 (\$612,300,400). En 1935, cette valeur est de \$511,872,900. La valeur de la récolte de blé en 1937 est estimée à \$182,384,000, diminution de \$22,943,000 sur 1936. La récolte d'avoine vaut \$1,602,000 de moins; celle d'orge baisse de \$7,528,000 en regard de 1936. Les pommes de terre sont évaluées à \$27,143,000 en 1937, contre \$45,125,000 en 1936.

La superficie totale des principales grandes cultures en 1937 est de 57,826,700 acres, diminution de 320,150 acres sur 1936 mais augmentation de 810,240 acres sur 1935.

Industrie du cuir

La production de cuir en 1936 est évaluée à \$23,294,210, augmentation de \$2,796,657 sur l'année précédente. Les principaux cuirs produits sont les suivants: cuir à semelle tannée au chêne, 18,914,575 livres (\$5,861,507); empeignes en peaux de veau, 16,826,221 pieds carrés (\$4,137,264); empeignes en cuir de vache et de cheval, 23,974,437 (\$4,023,343); cuir à chaussure vernis et émaillé, 11,476,107 pieds carrés (\$1,910,726); cuir à gant et pardessus, 16,416,249 pieds carrés (\$1,910,266).

Production d'automobiles

La production d'automobiles au Canada en 1937 avance de 28 p.c. comparativement à 1936 et n'est dépassée que par deux années précédentes, soit 1928 et 1929. Le total en 1937 s'établit à 207,000 unités, contre 162,159 en 1936, 242,054 en 1928 et 262,625 en 1929. Le nombre de voitures de promenade fabriquées en 1937 est de 153,371, et celui des

camions, de 53,629. En 1928, 1929 et également en 1926 la production de voitures de promenade dépasse celle de 1937, mais la production de camions est plus considérable en 1929 seulement.

Les exportations en 1937 sont de 66,125 unités, augmentation de 18 p.c. sur les 55,837 véhicules en 1936. Les importations s'établissent à 20,049 unités, soit plus du double du total de 1936 (9,903 unités).

Divers articles en papier

L'industrie des divers articles en papier, y compris les établissements engagés entièrement ou principalement dans le couchage, le traitement, la coupe et autres transformations du papier et du carton-planche pour fins spéciales (à l'exclusion des boîtes et sacs en papier et du papier de toiture) a une production en 1936 évaluée à \$17,578,600, contre \$14,811,589 en 1935.

Production de toiture en asphalte

La production canadienne de toiture en asphalte passe de 1,450,648 carrés en 1936 à 1,762,460 en 1937.

Industries associées de la laine

Les industries associées de la laine déclarent une valeur brute de production de \$91,859,405 en 1936, contre \$83,296,889 en 1935, augmentation de \$8,562,516. La section de bonneterie et tricots déclare une production de \$49,469,140, contre \$46,390,103; celle de drap de laine, de \$21,610,301, contre \$19,343,305; celle des filés de laine, de \$10,100,629, contre \$8,647,741; celle des tapis, moquettes et carpettes, de \$4,133,325, contre \$3,389,999.

Construction navale

Les établissements compris dans l'industrie de la construction navale au Canada sont au nombre de 128, et leur valeur de production s'élève à \$1,159,739, contre \$1,024,450 en 1935. Ces firmes s'occupent exclusivement ou principalement de la fabrication de petits navires en bois et d'embarcations de sport, comme les chaloupes, les canots, les bateaux à voiles, les bateaux à moteur, etc.

Exportations canadiennes de l'année civile

Les exportations canadiennes de l'année civile 1937 accusent une augmentation substantielle sur celles de 1936; le total s'élève à \$1,099,724,651, contre \$1,015,205,435. Celui de 1935 est de \$825,284,114. Les exportations canadiennes aux Etats-Unis s'élèvent à \$459,713,546, contre \$406,664,567 en 1936, et celles au Royaume Uni, à \$404,524,876, contre \$399,830,985.

Déjeuner-Causerie

Le premier déjeuner-causerie de la Chambre de Commerce Française au Canada en 1938 a eu lieu le 18 janvier au Club Mount Stephen.

L'hôte d'honneur était M. Raymond Treuil, Attaché Commercial de France qui, dans une causerie très documentée, a décrit le Ministère de l'Economie Nationale. M. Treuil ayant été pendant 13 mois Chef de cabinet du Ministre, les renseignements qu'il a donnés ont été puisés aux meilleures sources.

Le Ministère de l'Economie Nationale a été institué par décrets du 4 juin et du 19 juin 1936 et est pour l'instant rattaché au Ministère des Finances. Il coordonne l'activité des Ministères des Travaux publics, du Commerce, de l'Agriculture, des Postes, Télégraphes et Téléphones et des Sous-Secrétariats des Mines, Electricité, Combustibles liquides, de la Marine marchande et de l'Agriculture.

La création du Ministère de l'Economie Nationale répond à un fait: le développement de l'interventionnisme de l'Etat qui peut être nuisible s'il ne procède pas d'un plan d'ensemble. Chargé de préparer et d'appliquer ce plan, le Ministère est appelé à faire sentir son action aussi bien aux époques où l'interventionnisme s'atténue qu'aux périodes où une crise économique en provoque la recrudescence. Il joue un rôle d'arbitre dans les conflits qui opposent fréquemment le commerce et l'agriculture et dans ceux qui mettent en présence les intérêts purement locaux. M. Treuil a rappelé la boutade selon laquelle l'intérêt général ne serait pas la somme des intérêts particuliers mais la somme de leurs contraires.

Le Ministère de l'Economie Nationale, une fois créé, a dû être organisé dans le cadre des institutions françaises. Si cette tâche a été facile dans les nations totalitaires comme l'Allemagne, elle s'est heurtée à de grandes difficultés dans les pays démocratiques. En France, le Ministère de l'Economie Nationale, pour ne pas fonctionner dans le vide, s'est étayé sur deux organismes existants: le Conseil National Economique et la Statistique Générale de la France. Le Conseil National, dont l'objet est de permettre à tous les intérêts économiques de faire entendre leur voix, a été créé en 1926 et comprend maintenant 20 sec-

tions professionnelles d'importance variable selon les branches de la production, et où le capital et le travail sont représentés en parties égales:

	Délégués
1 Section des céréales et des cultures industrielles	14
2 " de la viticulture	8
3 " de l'élevage	8
4 " des fruits, fleurs et légumes	6
5 " de la sylviculture et de la pisciculture	4
6 " des industries de l'alimentation et de la pêche maritime	10
7 " des industries extractives	4
8 " de l'énergie électrique, du gaz et de l'eau	8
9 " du bâtiment, des travaux publics, des matériaux de construction et des industries du bois	14
10 " des cuirs et peaux	6
11 " des industries textiles, du vêtement, des étoffes et de la mode	14
12 " des mines de fer et des industries métallurgiques et mécaniques	14
13 " des industries chimiques	12
14 " des industries du papier, du livre, de la presse et des arts graphiques	10
15 " des transports	10
16 " des commerces de l'alimentation	14
17 " des commerces autres que ceux de l'alimentation, du commerce d'importation et d'exportation	14
18 " du crédit, de la banque et de la bourse, des assurances et de l'épargne	18
19 " des arts et des industries d'art, des spectacles et des professions libérales	8
20 " des services publics	4

Pour constituer ces sections professionnelles il a été fait appel aux associations patronales et ouvrières dont l'autorité a été consacrée par l'usage. Par exemple: La 7ème section des industries extractives se compose de deux délégués du Comité central des houillères de France et de la Chambre syndicale française des mines métalliques et de deux délégués de la Fédération nationale des travailleurs du sous-sol et similaires. La 10ème section des cuirs et peaux comprend 1 délégué du Syndicat général des cuirs et peaux de France; 1 délégué de la Fédération nationale de l'industrie de la chaussure de France; 1 délégué de la Fédération des maîtres artisans de la petite industrie de la chaussure; 3 délégués de la Fédération nationale des cuirs et peaux et parties s'y rattachant.

L'Assemblée Générale du Conseil comprend 173 membres qui sont, en

plus de 60 personnes choisies dans les sections, les représentants de la Confédération Générale du Travail, de la Confédération Générale du Patronat et d'organismes économiques tels que la Banque de France, les Chambres de Commerce, les Chambres d'Agriculture, etc... Elle étudie les rapports d'ordre général ou ceux des sections d'une portée moins étendue. Elle en adopte ou rejette les résolutions et les transmet aux pouvoirs publics qu'elle guide ainsi de ses avis éclairés.

Ces rapports, publiés au Journal Officiel, constituent déjà une documentation remarquable sur l'économie française. Parmi eux il suffit de mentionner:

Le problème du logement
(J.O. du 20 février 1926)

L'Outillage national --
5 fascicules

(J.O. du 24 mars 1927;
J.O. du 15 septembre 1927; J.O. du 28 avril 1928; J.O. du 17 janvier 1929; J.O. du 19 avril 1931).

La politique du blé
(J.O. du 28 juillet 1931)

L'industrie des cuirs et peaux et les industries dérivées
(J.O. du 12 janvier 1932)

L'Imprimerie et les industries du livre (J.O. du 27 mai 1934).

Les Industries cinématographiques - (J.O. du 18 août 1936).

Le Ministère de l'Economie Nationale a préparé plusieurs lois importantes, en particulier celles qui ont été promulguées le 19 août 1936. Comme le Conseil National Economique à son origine, il s'est trouvé en présence de sérieux obstacles, surtout d'ordre administratif, dont certains n'ont pu être encore surmontés. Son développement, qui ne saurait être rapide, dépendra de la solution de deux problèmes: l'un ayant trait à la répartition des attributions entre ce nouvel organe et les autres ministères économiques, l'autre d'ordre constitutionnel concernant la hiérarchie des membres du gouvernement.

Etaient présents à ce déjeuner: M. R. Treuil, Attaché Commercial de France, M. R. Turck, Consul Général de France, M. H. Lefèvre, président de la Chambre de Commerce Française au Canada; MM. D. Barrias, P. Barrias, C.-A. Bourgeois, G. Bousion, J. de Beauvais, G. Brassart, P. Breton, M. Charlois, H. de Clerval, E.-M. Coullénot, J.-L. Davignon, E. Desnoux, R. Drolet, F. Ducros, R. Faivre, A.-A. Gardiner, J.-M. Gauvreau, A. Hadamar, P. Lacoste, H. Laureys, M. Louis, H. Mackay, R.-F. Malleville, Ch. Montestruc, J. Nolin, M. Nougier, M. Parizeau, M. Quedrué, R. Robic, B. de Roussy de Sales, M. de Roussy de Sales, F. Schiettekatte, G. Vinant.

Magasins de détail à succursales au Canada, 1936

Le rapport entre le commerce opéré par les magasins à succursales et le commerce de détail au Canada a légèrement augmenté en 1936 comparé à 1935, en faveur des magasins à succursales suivant les résultats des statistiques annuelles du bureau fédéral. Il y avait en 1936 au Canada 457 compagnies différentes de magasins à succursales opérant 8,124 magasins. Le total des affaires transigées par eux s'est élevé à \$394,935,000, ce qui représente 17.9% des ventes totales de détail. En 1935 il y avait 445 compagnies possédant 8022 magasins avec un total de ventes de \$364,129,000 soit 17.7% du total des ventes de détail. On comprend par compagnies à succursales celles qui ont au moins 4 magasins; 33 de ces compagnies comprises dans le total de 1935 ont dans le cours de cette année soit liquidé leur commerce, soit réduit le nombre de leur magasins au-dessous de la limite qui les incluait dans la catégorie des compagnies à succursales. D'un autre côté 45 nouvelles compagnies sont incluses dans les statistiques pour 1936 et ces compagnies sont des firmes nouvellement formées ou des firmes anciennes qui ont augmenté le nombre des magasins qu'ils opéraient à 4 ou davantage. Il y a donc réellement en 1936 sur l'année précédente un gain de 12 dans le nombre des compagnies à succursales en opération.

En 1936, les 457 compagnies à succursales en opération avaient à leur service 32,178 employés hommes et 16,752 employés femmes, qui ont reçu en salaires et gages le montant total de \$38,603,000. Ces chiffres indiquent aussi une augmentation sur 1935 où on comptait 445 compagnies en opération employant 30,449 hommes et 14,920 femmes au salaire total de \$36,382,000. Ces chiffres donnent le nombre des employés dans les magasins seulement; les employés des bureaux d'administration et des entrepôts ainsi que leurs salaires et gages n'y sont pas inclus. Les stocks de marchandises en mains à la fin de 1936 avaient une valeur totale de \$58,889,500 dont une valeur de \$44,258,000 se trouvait dans les magasins et \$14,631,500 était dans les entrepôts. Les comptes des clients dans les livres des compagnies à la fin de 1936 s'élevaient à \$31,430,400.

En plus des 457 compagnies à succursales incorporées, opérant au Canada en 1936, il y avait 44 groupes de détailliers indépendants mais réunis volontairement en vue des achats ou d'une publicité commune. Ces groupes comprenaient approximativement 7,900 membres et bien que le montant des affaires qu'ils ont transigées ne soit pas connu, on peut d'après les informations obtenues évaluer la somme de leurs achats aux prix de gros, effectués au groupe auxquels ils sont affiliés au total de \$32,852,510.

Ainsi qu'il a été mentionné plus haut les compagnies considérées comprennent toutes celles qui opèrent 4 magasins de détail ou plus, mais les magasins de nouveautés en sont exclus car ils sont considérés comme indépendants quel que soit le nombre des magasins opérés sous le même nom. Les groupes de magasins de détail qui sont la propriété de plusieurs individus indépendants mais réunis volontairement en vue des achats ou de la publicité ne sont pas également considérés dans les statistiques des compagnies à succursales.

La proportion des ventes des compagnies à succursales par rapport aux ventes totales est pratiquement la même en 1936 et en 1935, aussi bien pour chaque bran-

che du commerce en particulier que pour le total du commerce de détail.

La comparaison des proportions des compagnies à succursales pour 1935 et 1936 pour les branches du commerce les plus importantes révèlent les différences ci-dessous :

Branches de Commerce	Pourcentage des compagnies à succursales	
	1935	1936
Bonbons et confiseries.....	10.8	11.1
Épiceries et boucheries	32.5	33.0
Viandes et poissons	7.2	6.9
Marchandises assorties	89.4	89.5
Confections pour hommes et garçons	12.4	12.2
Confections pour la famille	20.8	21.9
Confections pour dames	10.3	11.1
Chaussures	30.8	32.6
Quincaillerie	7.7	8.8
Bois et matériaux de construction....	30.3	30.5
Meubles	15.6	12.8
Radios et musique	11.3	11.7
Restaurants	14.4	14.3
Pharmacies	19.8	20.1
Fournitures pour bureaux et écoles	54.4	55.6
Débîts de tabacs	24.8	23.8

Si l'on considère la proportion par province en 1936 et en 1935 on trouve qu'il y a une légère augmentation pour 4 provinces, des diminutions dans 3 provinces et aucun changement dans les 2 autres.

Provinces	Pourcentage des compagnies à succursales	
	1935	1936
Colombie Britannique	19.8	19.8
Alberta	15.2	17.7
Saskatchewan	19.1	18.4
Manitoba	11.2	11.2
Ontario	20.0	19.9
Québec	15.7	16.0
Nouveau Brunswick	14.7	16.1
Nouvelle Ecosse	16.8	17.2
Ile du Prince Edouard	4.6	4.4

Parmi les 457 compagnies à succursales opérant en 1936 il y en avait 110 dans le groupe de l'alimentation. De ce nombre 41 avaient des magasins vendant à la fois les épicerie et les viandes, 34 ne vendant que des épicerie et le restant comprenant la vente des produits de boulangerie, de confiserie, de viandes et autres aliments. Ce groupe de produits alimentaires a opéré durant l'année un maximum de 2,633 magasins dont les ventes se sont élevées à \$19,213,900, soit 36.23% des ventes totales des compagnies à succursales. 20 compagnies à succursales de marchandises générales comprenant les tissus et autres marchandises diverses ont opéré 483 magasins avec un total de vente de \$43,780,100, soit 13.31% du total.

Il y avait 34 compagnies dans le groupe automobile comprenant la vente des voitures, des accessoires et des postes d'essences et opérant 772 magasins qui ont donné un montant de ventes de \$23,789,600, soit 7.23% du total. Le groupe des confections comprenait 76 compagnies avec 782 magasins et les ventes étaient de \$30,573,400, soit 9.29% du total. Enfin le groupe des matériaux

de construction comprenant les quincailleries, le bois et autres matériaux de construction, les peintures et la vitrerie avaient 53 compagnies opérant 929 magasins avec un montant de ventes de \$18,523,600, soit 5.63% du total.

Compagnies à succursales selon leur champ d'opérations — 1936 —

	Nombre de compagnies	Nombre de magasins	Ventes totales	%
Toutes les compagnies	457	7,588	394,935,000	100.00
Locales	167	1,082	54,149,300	13.71
Provinciales	187	2,658	154,574,700	39.14
Territoire plus étendu	54	1,497	59,273,300	15.01
Nationales	49	2,351	126,937,700	32.14

Compagnies à succursales suivant le nombre des magasins, 1936

	Nombre de compagnies	Nombre de magasins	Ventes totales	%
Toutes les compagnies	457	7,588	394,935,000	100.00
Compagnies ayant :				
Moins de 6 magasins	185	755	40,824,100	10.34
De 6 à 10 magasins....	130	983	50,150,200	12.70
De 11 à 25 magasins....	83	1,276	72,609,800	18.38
De 26 à 50 magasins....	33	1,185	47,228,100	11.96
De 51 à 100 magasins..	13	977	43,374,800	10.98
Plus de 100 magasins..	13	2,412	140,748,000	35.64

Statistiques des compagnies à succursales de détail, 1936

	Nombre de compagnies	Nombre de Magasins	Employés	Salaires et gages \$	Ventes \$	Stock en mains à la fin de l'année. Magasins \$	Entrepôts \$	Comptes d'fs par des clients 31 déc. 1936. \$
Toutes les compagnies à succursales. Total	457	7,588	48,930	38,603,000	394,935,000	44,258,000	14,631,500	31,430,400
Toutes les compagnies à succursales moins les magasins à liqueurs des gouvernements. Total	449	6,984	47,159	36,020,700	329,027,300	40,829,100	9,864,800	31,428,800
Groupe de l'alimentation. Total	110	2,497	14,915	9,315,100	119,213,900	6,646,700	4,775,700	1,556,300
Boulangeries	8	73	255	154,300	1,024,700	8,900	11,000	7,200
Bonbons et confiseries	10	177	1,137	596,500	4,085,100	68,900	35,300	63,400
Epicerie	34	500	2,014	1,273,100	18,922,900	1,435,600	765,600	260,600
Epicerie et boucheries, combinées..	41	1,579	10,709	6,707,700	88,423,000	4,960,300	3,760,500	846,300
Boucheries	14	150	605	461,100	4,166,000	78,400	7,900	154,400
Autres produits alimentaires	3	18	195	122,400	2,592,200	94,600	195,500	—
Magasins généraux de la campagne Total	30	162	772	584,900	8,226,600	2,033,500	65,500	1,183,000
Groupe de marchandises diverses Total	20	464	10,623	5,621,000	43,780,100	6,444,800	901,000	115,400
Tissus et marchandises diverses	6	68	379	289,700	2,358,000	563,900	2,200	69,600
Bazars	14	396	10,244	5,331,300	41,422,100	5,880,900	898,800	45,800
Groupe des moteurs. Total	34	557	3,143	3,201,600	23,789,600	1,239,800	21,300	1,048,300
Ventes d'automobiles, accessoires, pneus et accumulateurs	6	54	1,016	1,314,000	10,964,200	894,400	18,600	558,200
Postes d'essences	28	503	2,127	1,887,600	12,825,400	345,400	2,700	490,100
Groupe de la confection. Total	76	719	3,455	3,176,000	30,573,400	5,979,900	1,157,900	1,365,500
Confections pour hommes et garçons	16	154	687	749,000	6,939,200	1,184,500	205,700	461,100
Confections pour la famille	14	73	997	917,900	8,790,400	1,937,100	36,600	802,700
Confections pour dames	21	172	684	481,100	5,512,200	828,600	128,100	48,800
Chaussures	25	320	1,087	1,028,000	9,331,600	2,029,700	787,500	52,900
Groupe des matériaux de construction. Total	53	899	1,656	1,698,100	18,523,600	6,295,300	310,800	10,137,400
Quincailleries	13	67	399	419,300	4,768,400	1,342,300	—	897,100
Bois et autres matériaux	37	807	1,167	1,172,400	12,905,100	4,769,100	310,800	1,150,800
Peintures et vitrerie	3	25	90	106,400	850,100	183,900	—	89,500
Groupe des meubles. Total	29	387	3,203	3,464,900	15,290,500	2,855,600	567,500	10,412,000
Meubles	6	63	395	426,400	4,130,200	753,900	150,900	2,303,000
Articles de ménage	16	286	2,371	2,520,500	8,496,800	1,636,600	357,500	6,019,200
Radios et musiques	5	29	351	421,000	2,294,400	410,700	33,400	1,955,900
Restaurants. Total	14	186	2,741	1,654,000	6,945,700	156,000	47,600	11,800
Autres magasins de détail. Total	91	1,717	8,422	9,887,400	128,591,600	12,606,400	6,784,100	5,600,700
Charbon, bois et glace	3	20	174	173,700	2,414,300	229,800	—	431,500
Pharmacies	30	314	2,069	1,719,500	12,871,600	2,357,700	529,300	129,700
Cadeaux, jouets, photographies, bijouteries	4	38	1,032	1,067,400	7,942,900	1,994,200	—	1,553,900
Articles pour bureaux et écoles	12	141	1,196	2,099,200	8,707,200	1,727,900	594,900	2,308,700
Opticiens	4	20	66	94,400	295,600	12,400	4,500	8,700
Débits de tabac	9	215	589	614,600	5,833,100	521,000	127,400	111,300
Magasins des liqueurs des gouvernements	8	604	1,771	2,582,300	65,907,700	3,428,900	4,766,700	1,600
Entrepôts des brasseries	6	39	395	452,400	13,731,700	—	—	—
Articles non classés	15	326	1,130	1,083,900	10,887,500	2,334,500	761,300	1,052,600

Discours de M. de Dampierre, Ministre de France, au Canadian Club d'Ottawa le 5 février, 1938

Mr. Chairman,
Gentlemen,

I appreciate deeply the great honour you have done me in giving me this opportunity of speaking to you for if I had not already known the importance of the Canadian Club of Ottawa, the so numerous and selected audience of today would be conclusive enough. A new-comer in Canada, nothing could have pleased me more than this way of being directly acquainted with you. It was indeed very kind of your Committee to invite me to this lunch and I am grateful to see so many outstanding personalities present here. But I must apologize for putting between us the white barrier of this paper, my command of the English language being rather limited; anyhow I do believe the current of sympathy amongst us will be strong enough to go over that obstacle. Do not the bonds of mutual friendship between our two countries cross the Ocean, heedless of distance?

Gentlemen, nine years ago—on the 16th of February, 1929 (to be precise) under the very same circumstances, you were welcoming the first French Minister to Canada, Jean Knight, a cousin of mine, prematurely carried away, to the deep sorrow of his friends, soon after his departure from Ottawa. Among the papers that faithful hands have gathered, I found the text of the address he delivered to you at the Chateau Laurier, may be in this same room. It spoke of the Franco-British cooperation, and it remains so up-to-date that, were I not scrupulous, I could have taken it entirely as mine. . . . And after nine years have elapsed, you would not, most likely, have been aware of it. Doubtless the world has moved since that time; clouds have gathered and scattered, and again they have arisen in the sky and unfortunately the political atmosphere of today has little of the brightness of your Canadian Winter. Everywhere, on all sides, in any society, on every continent, the same distressing question is being asked: What will come next? What will to-morrow bring on? Shall we be permitted to go on enjoying the blessings of peace, or will another war, much worse than the last one, hurl mankind into calamities unheard of? I shall answer after Jean Knight:

"Franco-British cooperation must be kept very active because there are many questions arising in different parts of Europe (I should say today: of the world) and anyone of them is liable to develop into a very dangerous situation, but if France and Great Britain cooperate, they will be settled."

How many problems, that could have brought on war, have arisen these last few years! Each time, they have been happily solved because of the firm accord between Paris and London, for it is on such a central axis that other nations willingly graft themselves—and numerous they are those that feel secure and safe whenever this collaboration is working smoothly.—We have seen lately, towards the end of November, the meeting of French and English Ministers, in London, giving the best of results and contributing greatly to the success of the "Friendship tour" our Minister for Foreign Affairs has just made in countries I know very well and whose people feel better when both sides of the Channel agree together. This agreement is in accordance with the pub-

lic opinions of both countries. Has not Mr. Lloyd George himself, asserted not very long ago that "the future of human liberty for very many generations to come depends on Great Britain, France and the United States and what they do together, working on parallel lines."

Indeed, I already had the opportunity of referring to that evidence, so I shall go no further with it. If the remembrance of Jean Knight and the reading of his speech have led me to resume the very same idea, the truth I have been uttering happens to be a necessary introduction to the few words I have to say to you now about the present state of Franco-Canadian relations—for it is obvious that these are strongly influenced by the warmth of Franco-British dealings, and that to some extent, they depend also on our own attitude towards the United States of America. In fact, your great neighbour to the South is connected, at least on moral and financial terms, with the system, the usefulness of which appears more and more every day, to preserve the European balance; and the more so since the League of Nations, which is still considered by France and England as the most useful agent of international cooperation, is going through a crisis as everyone knows.

* * *

More than friendly is the present intercourse between France and Canada. Our political edifice lies upon the same principles; the most striking tendency of both of us is liberalism; we are not hindered in our liberty of thought, speech and action. We are respectful of the opinions and beliefs of others, and contrarily to what this ill-informed Canadian lady, of whom Mr. François Mauriac spoke lately, and who was offering shelter in her own country to the persecuted French Catholics, we enjoy religious freedom in France as much as you do here. I shall even point out, by the way, that we have had these last years, a revival of religious feelings and that our Government does not bear any grudge against Religion. Furthermore we are on excellent terms with the Vatican: The unusual welcome that was granted, a few months ago, to the Pope's legate when he came to inaugurate the Basilica of Lisieux is proof of it. In Paris, as here or in London, anyone can live in full independence. Any citizen can supervise attentively developments in our country, where the Parliamentary regime is strongly entrenched. The countries faithful to those principles, we think to be essential, feel inclined nowadays to join together to save this ideal of Democracy which seems to be threatened from different sides. I presume it is this necessity which has greatly contributed, at least morally, to our drawing closer to the British Empire, the Dominions and the United States of America.

Besides, our international action, of us all, is led by a few essential rules which appear so plain, honest and fair that it is painful to think they are not followed everywhere and by all nations: the respect for treaties, the observance of the given word; the non-interference in other peoples' home-affairs, the safeguarding of the nations' independence, are in international matters merely the application of the first principles that rule intercourse among men. France and Canada, strongly stick to them, as they do to everything that helps to preserve peace in the world.

We cannot think of a calamity worse than war.—Although we are compelled to increase our armaments to keep pace with others because, as long as disarmament is not general, the old latin saying "Si vis pacem para bellum" will be true; we wish but one thing: never to have to use them. The generation of those who have fought and who keep the dreadful memory of the great war and the sacred heritage of the heroes who gave their lives, is firmly opposed to the return of such horrors . . . and yet storms of that kind are raging in Europe and in Asia: men are falling under the blows of other men, and sometimes of their own race and blood, tears are being shed where smiles should blossom, ruins are piling up where creations should take place and priceless works of art are disappearing for ever. To the huge barrier that peoples of good will are endeavouring to erect with all their might, to check that plague, the Canadians bring their share, as members of the great British Commonwealth and also as members of the human community. They are the companions of the French in the trenches of peace as truly as they were in the trenches of Ypres and Vimy.

* * *

Beside this political intercourse, what are our economic dealings? Speaking to an audience of business men for the most part, I wish to make a brief summary concerning them.

The present condition of trade between Canada and France is not very satisfactory. If we take as a basis the year 1928, we find that Dominion exports to France have gone down 24%. French imports into Canada have shrunk even more; as a matter of fact they have almost collapsed, as is revealed by official statistics showing a decline of 76%.

This unhealthy situation which developed mostly in 1931 and 1932 made our two countries realize at last the necessity of a commercial treaty. After the most careful studies and prolonged negotiations, they reached an agreement on May 12th, 1933.

Unhappily this agreement, although revised several times afterwards, has not given the results that were hoped for. Canadian exports to France suffered a loss of 33% between 1932 and 1936, at a time when those to Great Britain and the United States were increasing 124 and 90% respectively. During the same period, in contrast to growing imports coming from the United Kingdom and the United States, the sale of French goods in your country declined by the impressive figure of 47%, in spite of the favourable conditions which should have resulted from the new treaty and the rapid recovery of business in Canada.

Faced with these indisputable facts, our two countries must get together again and resume their common endeavour. They must, as soon as the present negotiations between the United States, Great Britain and Canada are over, search for the causes of this progressive paralysis of their trade relations and find out if it is possible to put new vigor into them.

The movement of economic liberalism which has been spreading in the United States, in Canada and Great Britain, brings much comfort to democratic nations such as France, which are suffering from a heavily unfavourable balance of trade, and which still cling to

the belief that freedom of trade is but a form of political freedom.

It is true that freedom is not anarchy, and that it can thrive only in an atmosphere of order. In the field of international trade, it is on the grounds of order and stability that the abandonment of the principle of free trade may have found its justification. But protectionism is valueless unless it tends to develop industries which have a fair chance to stand on their own. Otherwise it becomes an insidious and paralysing form of prohibition. The public welfare commands that the industries which are the healthiest and the most profitable, those which are able to export because they can produce under world costs, should not be sacrificed to precarious industries.

The Governments of Canada, the United Kingdom and the United States, have specified that the negotiations which are just opening between them, do not aim at the suppression of imperial preference, but merely at its improvement for the good of all concerned. In the conversations which will follow between your country and mine, our task will be to determine whether within the framework of imperial preference, it is possible to enlarge Canadian business with countries other than the United States and those which make up the British Empire.

Is it not highly to be desired that Canada broadens her relations, and for her own sake, spreads them to all who can use her products? In this respect France believes that she is entitled to special consideration, not only because she played such an important part in the founding of this country, but because of the friendship which I recalled a few minutes ago, and which binds her today more strongly than ever to the United Kingdom and to the United States. France already is one of your best customers for many products, among which it is enough to mention: wheat, canned salmon and lobster, chemical wood pulp, copper, silver fox skins. In return, but unfortunately with an unfavourable trade balance which has grown to excessive proportions and which calls for revision, she sends you a great variety of quality products, most of which could profitably enter your gates in greater volume, since they do not compete with your manufactures.

We should therefore be one in strongly wishing that Canada should accept more openly, without apprehension, and even with the conviction that, by so doing, she is enriching herself, the goods which bear the mark of centuries of French arts and crafts, and that France in return should welcome, whenever some imperative reason does not dictate another course, the products which are supplied so generously by the soil, the mines and the fisheries of your unlimited territory.

* * *

And, lastly, there remains, Gentlemen, our intellectual relations. Making a special call to the English-speaking Canadians, shall I be permitted to utter a wish that will make up for my earnest endeavour in using your own language today. I should very much like to see your compatriots get further acquainted with my mother tongue and give their children an opportunity to appreciate the wonderful treasures of intellectual joys offered to them by a sound knowledge of French.

Is it not through a better understanding and deeper penetration that people learn to love one another? And one of the essential means of this understanding appears to be the close companionship of books, those heralds of thought.

As it occurred during these last years in England and in the United States, I wish the French book would find more easily its way not only among the French-speaking provinces of Canada, where it is welcome as a matter of course, but also among the others.

In your bilingual country the reciprocal knowledge of French and English seems to be a very useful medium of cooperation; and besides, was it not said a few days ago, by one of the chief members of the Federal Government that "the generations proceeding from these two great races, and which make up the Canadian nationality, were a living instance of the results that are easily to be obtained through good understanding, agreement and peace based on mutual compliance."

* * *

You will excuse me for giving you such a short and summary description of the intercourse between France and Canada. I have accepted the mission to come to this great country, a liking for which has long been lingering in my fancy, to do my best to keep up, enlarge and develop in all respects these relations for the mutual benefit of our countries, which are equally eager to remain closely connected with all that is fine, good and just, with everything that makes up the happiness of life; I mean peace, progress and work. I ask you, Gentlemen, to help me in the different domains in which your action is so successful, and I thank you for it beforehand. I thank you too, and very much indeed, for having listened to me with so much patience and kindness during those few minutes, when, while keeping up a family tradition, I have been very glad to speak to the members of the Canadian Club of Ottawa.

Bibliographie

VIENT DE PARAITRE :

L'Agenda Agricole & Viticole, 1938, par Vermorel, Président du Comice Agricole du Beaujolais.

C'est un élégant volume de 400 pages donnant les meilleures formules et les plus étudiées, pour :
OBTENIR de meilleurs rendements en céréales,
LUTTER contre les parasites de la vigne et des arbres fruitiers,

RECOLTER du bon vin,
PRODUIRE de beaux et bons fruits.

Il contient, également, tous renseignements utiles concernant : postes, chemins de fer, génie rural, lois fiscales, etc. . . . ainsi que la liste des meilleurs fournisseurs de produits nécessaires à l'Agriculture, la Viticulture et l'Arboriculture.

Pour commande de 50 exemplaires, on peut inscrire le nom de l'acheteur sur la couverture.

En vente chez l'auteur à VILLEFRANCHE (Rhône) et à la LIBRAIRIE DU PROGRES AGRICOLE ET VITICOLE, à VILLEFRANCHE (Rhône).

Distinctions Honorifiques

Nous apprenons la nomination au grade de Commandeur de l'ordre Nicham Iftikar de notre collègue le Dr Paul Villard.

Nous lui offrons nos plus vives félicitations pour cette haute distinction.

Il nous est agréable de féliciter notre compatriote et ami M. A. Leblond de Brumath qui a été nommé Chevalier de la Légion d'Honneur. Cette distinction couronne une longue carrière de professorat exercée à Montréal dans des postes élevés.

Au moment d'aller sous presse nous apprenons la nomination de M. Raymond Treuil, Attaché Commercial près la Légation de France au Canada, au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Nous prions M. Treuil d'agréer nos plus vives félicitations pour cette nomination.

Dettes publiques du Canada

Cette étude donne les statistiques sur la dette publique collective du Canada. Pour le fédéral elles portent sur l'année fiscale terminée le 31 mars 1936; pour les provinces elles embrassent les années financières de chacune en 1936, suivant les indications que voici : au 31 décembre pour l'Île du Prince-Édouard, au 30 novembre pour la Nouvelle-Écosse, au 31 octobre pour le Nouveau-Brunswick, au 30 juin pour le Québec, au 31 mars pour l'Ontario, l'Alberta et la Colombie Britannique, et au 30 avril pour le Manitoba et la Saskatchewan. La dette des municipalités est le passif de l'année 1935. Les renseignements présentés sont les plus récents à date, sur la dette municipale.

La dette publique collective du Canada comprenant la dette nette directe et collective du fédéral, des provinces et des municipalités, s'établit à \$5,535,744,794 dont \$1,503,346,744 en dette indirecte garantie, du fédéral et des provinces. Quant à la dette indirecte des municipalités canadiennes, il n'existe pas de statistiques. La dette directe et la dette indirecte collective du Dominion et des provinces pour 1936, ajoutées à la dette directe des municipalités pour 1935 (dernière année disponible) s'établissent à \$7,039,091,538.

La dette directe nette du gouvernement fédéral est établie en prenant le passif brut moins le fonds d'amortissement qui compense la dette fondée remboursable à Londres et en déduisant de la différence l'actif vif. Dans le bilan du 31 mars 1936, le passif brut était de \$3,431,944,027 et l'actif vif s'élevait à \$425,843,510, établissant la dette nette à \$3,006,100,519. L'actif vif était composé comme suit :

Actif en espèces	\$20,243,808
Compte d'or en billions	2,236,629
Avances aux provinces, secours, logements..	123,764,302
Commissions des sports	83,152,398
Loi fédérale du logement	81,583
Commission canadienne du prêt agricole	16,789,808
Comptes des chemins de fer	46,087,498
Avances aux puissances étrangères	30,494,720
Etablissements des soldats et autres sur des terres	43,594,540
Comptes courants divers	59,398,224
Total de l'actif vif	\$425,843,510

La dette fondée du Gouvernement fédéral s'élevait le 31 mars 1936 à \$3,211,347,008 dont \$2,403,681,114 remboursable au Canada, \$351,735,194 remboursable à Londres, \$89,787,000 remboursable au Canada et à New-York et \$366,143,700 remboursable à New-York.

La dette garantie du Gouvernement fédéral com-

prend des valeurs de chemin de fer garanties pour le principal et l'intérêt au montant de \$825,098,210; des valeurs de chemins de fer garanties pour l'intérêt seulement s'élevant à \$216,207,142; d'autres valeurs garanties pour le principal et l'intérêt: commissions des ports, Canadien National Steamships, etc., au total de \$32,335,118.

Dette des provinces, années fiscales respectives terminées en 1936

Provinces	Année fiscale terminée	Dette brute (débit. ou obligations)	Fonds d'amortissement à déduire	Dette nette (débit. ou obligations)	Bons du Trésor	Autre passif direct	Actif disponible ou capital réalisable, comptes du revenu ou de fiduciaire à déduire	Total du passif direct net	Total du passif indirect
Ile du Prince-Edouard	31 déc.	\$ 6,029,000	\$ 1,315,832	\$ 4,713,168	—	1,676,459	\$ 1,063,345	\$ 5,326,282	—
Nouvelle-Ecosse	30 nov.	86,974,113	5,822,665	81,151,448	—	7,927,050	25,219,009	63,859,489	591,687
Nouveau Brunswick	31 oct.	74,049,920	8,816,471	65,233,449	600,000	3,634,304	12,701,980	56,765,773	1,760,497
Québec	30 juin	164,747,607	21,112,125	143,635,482	26,575,000	47,188,002	49,268,335	168,130,149	10,229,301
Ontario	31 mars	602,027,288	7,914,333	594,112,955	50,000,000	45,445,559	283,519,691	406,038,823	113,968,417
Manitoba	30 avril	95,480,881	9,350,881	86,130,000	28,623,826	12,437,419	78,611,384	48,579,861	7,436,969
Saskatchewan	30 avril	124,446,374	9,585,191	114,861,183	68,189,135	21,464,344	121,280,092	83,234,570	33,691,987
Alberta	31 mars	128,140,260	10,625,979	117,514,281	25,426,750	21,358,709	50,750,414	113,549,326	8,554,346
Colombie Britannique	31 mars	144,398,236	31,058,958	113,339,278	33,513,587	18,968,319	27,198,255	138,622,929	48,315,998
Total des provinces		1,426,293,679	105,602,435	1,320,691,244	232,928,298	180,100,165	649,612,505	1,084,107,202	224,549,202

Dette globale de toutes les municipalités canadiennes, par provinces en 1935

Provinces	Dette brute (obligations ou débetures)	Fonds d'amortissement et placements	Dette nette (obligations ou débetures)	Autres obligations	Passif direct global (moins fonds d'amortissement)
Ile du Prince-Edouard	\$ 2,479,550	\$ 522,843	\$ 1,956,707	\$ 407,027	\$ 2,363,734
Nouvelle-Ecosse	33,866,913	12,367,142	21,499,771	11,697,984	33,197,755
Nouveau-Brunswick	27,538,898	7,142,948	20,395,950	—	20,395,950
Québec	574,883,119	76,652,767	498,230,352	116,840,843	615,071,195
Ontario	461,653,182	56,833,480	404,819,702	38,879,128	443,698,830
Manitoba	95,557,149	42,435,152	53,121,997	21,237,601	74,359,598
Saskatchewan	55,519,672	16,522,383	38,997,289	58,707,760	97,705,049
Alberta	67,251,233	23,022,739	44,228,494	6,485,121	50,713,615
Colombie Britannique	127,370,560	32,209,466	95,161,094	12,870,255	108,031,349
TOTAL	1,446,120,276	267,708,920	1,178,411,356	267,125,719	1,445,537,075

Formes, embauchoirs et crépins en bois, en 1936

L'industrie des crépins en bois comprend tous les établissements dont l'occupation exclusive ou principale consiste dans la fabrication de formes, embauchoirs, talons et autres crépins en bois.

Il y avait treize établissements dans ce groupe en 1936, distribués comme suit: Québec 8, Ontario 3 et Nouvelle-Ecosse 2.

Le tableau ci-dessous donne les principales statistiques de l'industrie pour 1935 et 1936. On constate des diminutions pour tous les item sauf le capital engagé, les employés à gages et le coût de l'électricité.

Principales statistiques —

Item	Unité	1935	1936
Etablissements	No.	13	13
Capital engagé	\$	1,144,722	1,282,337
Employés à salaire	No.	60	55
Salaires payés	\$	166,501	122,015
Employés à gages	No.	538	574
Gages payés	\$	347,972	345,690
Combustible	\$	5,983	5,749
Electricité achetée	Kw.h.	717,274	651,318
Electricité achetée	\$	14,914	15,709
Coût des matières premières	\$	394,727	308,840
Valeur des produits	\$	1,239,830	1,152,068

Voitures, traîneaux et pièces de charronnerie, 1936

L'industrie des voitures, traîneaux et pièces de charronnerie comprend tous les établissements dont l'occupation exclusive ou principale consiste dans la fabrication de véhicules complets, comme les voitures, charrettes et traîneaux, ou de pièces de charronnerie, comme les rais, moyeux, jantes, essieux et autres pièces en bois.

Il y avait 172 établissements dans ce groupe en 1936, distribués comme suit: Québec 102, Ontario 43, Nouveau-Brunswick 10, Nouvelle-Ecosse 7, Manitoba 3, Saskatchewan 3, Ile du Prince-Edouard 3 et Alberta 1.

Le tableau ci-dessous donne les principales statistiques pour 1935 et 1936 et montre une diminution pour chacun des item, sauf le coût des matières premières utilisées.

Principales statistiques —

Item	Unité	1935	1936
Etablissements	No.	187	172
Capital engagé	\$	1,622,902	1,501,600
Employés à salaire	No.	211	203
Salaires payés	\$	138,596	134,851
Employés à gages	No.	267	261
Gages payés	\$	209,479	206,319
Combustible	\$	20,767	18,807
Electricité achetée	Kw.h.	444,440	397,745
Electricité achetée	\$	12,744	11,917
Coût des matières premières	\$	276,901	300,182
Valeur de la production	\$	846,305	815,293

Membres de la Chambre de Commerce Française au Canada

PRESIDENT D'HONNEUR

S. E. ROBERT DE DAMPIERRE

Ministre Plénipotentiaire de France à Ottawa

VICE-PRESIDENTS D'HONNEUR

M. RENE TURCK

Consul Général de France à Montréal.

M. RAYMOND TREUIL

Attaché Commercial près la Légation de France.

MEMBRES D'HONNEUR

M. Gabriel Hanotaux, Ancien Ministre, Président du Comité France-Amérique, Paris.

M. André O. Honorat, Sénateur, Ancien Ministre de l'Instruction Publique, Paris.

M. Max Hymans, sous-secrétaire d'Etat du Commerce, Paris.

M. Edouard Herriot, Député, Ancien Président du Conseil des Ministres, Chambre de Députés, Paris.

M. Henri de Clerval, Ancien Attaché Commercial près la Légation de France.

MEMBRE DELEGUE EN FRANCE : — M. C. A. CHOUILLOU, Ancien Président, Conseiller du Commerce Extérieur, 24, rue de Milan, Paris.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Henry Lefèvre.

Vice-Prés.: Georges Vinant, Richard Faivre.

Secrétaire : Ch. Montestruc.

Secrétaire-Adjoint : F. Ducros.

Trésorier : Henri Lecocq.

Conseillers : MM. P.-M. d'Allemagne, E. Desnoux, H. Dollis, M. Louis, M. Nougier, H.-B. de Passillé, A. Tarut.

Conseil d'Arbitrage : MM. L. Baisez, R. Bertrand, G. Boussion, P. Charton, A. Gallin, A. Hadamar, J.-P. Kempf, M. Pasquin, M. Payen, R. de Roumefort, M. de Roussy de Sales, P. Villard.

Avocat-Conseil :

Me Paul Lacoste, C.R., de l'étude légale Lacoste et Lacoste, 221, O., rue St-Jacques, Montréal.

Notaire :

M. J. A. Clavel, notaire, 4, rue Notre-Dame Est, Montréal.

Membres Correspondants :

M. S. N. Jean, Agent Consulaire de France, Regina, Sask.

M. A. S. Lanfranchi, Agent Consulaire de France, Halifax, N.S.

E. Bourbousson, Conseil juridique pour la France, 131, rue du Faubourg St-Honoré, Paris (VIII).

MEMBRES ACTIFS

Louis Baisez, de la maison L. Baisez et R. Tanghe, représentation de fabriques et de maisons d'édition.

René Bertrand, Ingénieur Civil, 6890, Notre-Dame Est, Montréal.

Lucien Besnard, ancien Président, Conseiller du Commerce Extérieur, 610, rue St-Jacques, Montréal.

C. E. Billard, agent manufacturier, 450 est, rue St-Paul, Montréal.

Daniel Bonnard, représentant de la maison Dognin — Racine 430, Birks Bldg., Montréal.

G. Boussion, importateur, 211, rue St-Sacrement, Montréal.

E. M. Chamelet, Chartered Life Underwriters, 823, Dominion Square Bldg., Montréal.

Pierre Charton, Conseiller du Commerce Extérieur, de la maison Herdt et Charton, Inc., 2027 McGill College Avenue, Montréal.

A. Giriez, 20, rue Centre, Neuilly-sur-Seine, France.

M. E. Coullenot, Ingénieur civil, agent général de manufactures françaises, 4151, rue St-Denis, Montréal.

P. M. d'Allemagne, Ingénieur Conseil, 1430, rue Bleury, Montréal.

F. M. Dan, Président de France-Couture, (Canada), Ltée, 1470, rue Peel, Montréal.

Emile Desnoux, Conseiller du Commerce Extérieur, de la Maison Vinant Ltée, 533, rue Bonsecours, Montréal.

H. Dollis, Directeur Air Liquide, 1111, Beaver Hill, Montréal.

François Ducros, Directeur Corporation Pharmaceutique Française, 533, rue Bonsecours, Montréal.

Gaston Durand, Directeur de Perrin Glove Co., (Canada), Ltd., 437, rue Mayor, Montréal.

J. I. Eddé, Président, J. Eddé Limitée, 68, rue Laffite, Paris.

R. Faivre, Représentant Général au Canada de la Cie Générale Transatlantique, 1196, Phillips Place, Montréal.

M. Ferrand, Union-Incendie, 9, Place Vendôme, Paris.

A. Gallin, Président, Gallin Glove Co. Ltd., 611, Confederation Bldg., Montréal.

André Hadamar, de la Librairie Beauchemin Ltée, 430, St. Gabriel, Montréal.

J. P. Kempf, Banquier, Crédit Anglo-Français Ltd., 507, Place d'Armes, Montréal.

J.-M. Lafon, président, Europe Médical Ltée, 360 carré St-Louis, Montréal.

H. de Lanauze, Importateur, 1027, rue Bleury, Montréal.

Henri Lecocq, Directeur de Coudurier, Fructus, Devigne et Rodier Canada Ltée, 1000 New Birks Bldg., Montréal.

Henry Lefèvre, Conseiller du Commerce Extérieur, Gérant Général, Potash Company of Canada Limited, 360, St-Jacques, Montréal.

Marcel Louis, Directeur de Bianchini, Fériet & Lesur Limited, 600, New Birks Bldg., Montréal.

Emile Mériot, agent com., 751, Victoria Square, Montréal.

Ch. Montestruc, 308, New Birks Bldg., Montréal.

Marcel Nougier, ancien Président, Conseiller du Commerce Extérieur, Directeur de J. Eddé Limitée, New Birks Bldg., Montréal.

Marcel Pasquin, Directeur du Crédit Foncier Franco-Canadien, 5, rue St-Jacques Est, Montréal.

H. B. de Passillé, Importateur, 506 rue Cherrier, Montréal.

Marcel Payen, Directeur Franco-Canadien Dyers, Ltd., St-Jean, Québec.

Georges Pétolas, Directeur - Propriétaire de "L'Hôtelierie," 132, St-Jacques, Montréal.

A. Pony, Libraire, 554, rue Ste-Catherine Est, Montréal.

B. Robert de Massy, Directeur Général des Laboratoires Abbott, 388 rue St-Paul Ouest, Montréal.

Victor Rougier, 350, rue LeMoynes, Montréal.

R. de Roumefort, Directeur-général du Crédit Foncier Franco-Canadien, 5, rue St-Jacques Est, Montréal.

M. de Roussy de Sales, Directeur-Général de la Cie Cinématographique Canadienne, Ltée et de la Cie France-Film, 1135, Beaver Hill, Montréal.

A. Tarut, Conseiller du Commerce Extérieur, de la Maison O'Brien & Williams, Agents de Change, 132, rue St-Jacques, Montréal.

G. Vennat, Conseiller du Commerce Extérieur, 36, rue Poquelin-Molière, Bordeaux.

Dr Paul Villard, 2055 Avenue Vendôme, Montréal.

G. P. Vinant, de la Maison Vinant Ltd., 533, rue Bonsecours, Montréal.

SECTION DE L'ONTARIO

PRESIDENT

J. Lestocart, 241, Victoria Street, Toronto.

MEMBRES ACTIFS

C. Banjard, King Edward Hotel, Toronto.
R. Le Bailly, Conseiller du Commerce Extérieur, Directeur The European Co., 431, Confederation Bldg., Toronto 2.
R. Cera, a/s Eaton Co, College Street, Toronto.
O. Goetz, Agent Général French Line, 53, Richmond Street W. et 275, Bay Street, Toronto.
A. L. Phené, Conseiller du Commerce Extérieur, Directeur Olivier Canada Ltd., 55, York Street, Toronto 2.
C. Rochereau de la Sablière, Agent Consulaire de France, 301 Jarvis St., Toronto.

MEMBRES ADHERENTS

S. J. Aliman, 58 Glendale Ave., Toronto.
M. Aquarone, Royal Connaught Hotel, Hamilton.
A. Bouillot, King Edward Hotel, Toronto.
F. Bouyeux, 29, Winéva Avenue, Toronto.
T. Hoorens, King Edward Hotel, Toronto.
H. Hulot, Décorateur, 36, Hayden Street, Toronto.
L. Jacquier, Tissus Labbey 37, Bernard Avenue, Toronto.
Georges Kogan, 69 Gerrard Street West, Toronto.
F. V. de Kuyper, Président de l'Association des Vétérans Belges et Français, 54, De Lisle Ave., Toronto.

L. M. Lamouroux, 222 Lawrence Ave. West, Toronto.

Jean Le Bailly, a/s European Co. 432 Confederation Life Bldg., Toronto.

G. P. Maurer, 622 Fleet Street West, Toronto.

H. Odiau, Royal York Hotel, Toronto.

E. Pouliot, a/s Bianchini Férier, 57 Bloor St. West, Toronto.

François de Reinert, Royal York Hotel, Toronto.

St. Elme de Champ, Professeur à l'Université de Toronto, 90, St. Georges Street, Toronto.

O. Warnault, 659 Broadview St., Toronto.

MEMBRES ADHERENTS

AERONAUTIQUE

Compagnie Aérienne Française, 18 rue de Nanterre, Suresnes (Seine).

AGENTS MARITIMES ET DE TRANSPORT

Henri Ferrière, agent de "County Line" Intercontinental Transport Services, 9, Place Jean-Jaurès, Bordeaux.

Albert A. Gardner, Directeur général adjoint du service des Voyageurs, Canadien National Railways, Montréal.

Thomas Meadows & Co., 22, rue de l'Echiquier, Paris et 383, rue St-Paul Ouest, Montréal.

Messageries Universelles, 44, rue d'Hauteville, Paris, 10e.

R. Moiroud & Cie, 31, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.

Henri Mouren Jeune, 43, Cours du Vieux Port, Marseille.

Paul Tellier, Représentant MM. J. M. Currie & Cie, agents du Canadian Pacific, 36, rue d'Hauteville, Paris.

Canadian National Railways (France) S. A., 1, rue Scribe, Paris.

AGENT DE FABRIQUES

E. St. Loup, 504, Boulevard St-Laurent, Montréal.

AGENT DE PUBLICITE

Hector Fontaine, Canadian Advertising Agency Ltd., 1050, Côte Beaver Hall, Montréal.

AGENTS REPRESENTANTS ET COMMISSIONNAIRES

Marcel Gaborit, 83, Avenue Victor-Hugo, Boulogne-sur-Seine.

J. Herbout, 137, Boulevard de la Reine, Versailles (S. et O.).

Georges Pannier, St. Pierre & Miquelon.
J. J. Puritz, représentant de MM. H. Hentz & Co. de New-York, 15, Rue du Louvre, Paris.

D. Roditi & Sons, 1, rue Ambroise Thomas, Paris.

F. Schiettekatte, agent et représentant de maisons françaises, 10794, rue St-Hubert, Montréal.

APPAREILS DE RAYONS X ET D'ELECTRICITE MEDICALE

Compagnie Générale de Radiologie, 34, Blvd de Vaugirard, Paris.

ARCHITECTES

Antoine Monette, diplômé par le Gouvernement Français, 60, rue St-Jacques ouest, Montréal.

Marcel Parizeau, 80, rue Kelvin, Outremont.

ARMATEURS

Compagnie Générale Transatlantique, 6, rue Auber, Paris, **Richard Faivre**, Représentant Général pour le Canada, 1196, Place Phillips, Montréal.

H. Genestal & Fils, 44, rue de la Bourse, Le Havre.

ARTICLES DE RELIGION

Ed. Archambault, 500 Est, rue Ste-Catherine, Montréal.

Joseph Bancel, St-Julien-Molin-Molette, (Loire).

C. Belle, 121, rue Bugeaud, Lyon.

R. Gaudriot, successeur de D. Saudinos-Ritout, 2-4-6, Place Saint-Sulpice, Paris.

A. Pichard, Médailles, 3, Avenue de Cholet, Saumur, (M. et L.)

ASSURANCES

Cie Française du Phénix, 33, rue Lafayette, Paris.

Compagnie d'Assurances Générales, Accidents, Vol, etc., 87, rue Richelieu, Paris.

Compagnie d'Assurances Générales contre l'Incendie, 87, rue de Richelieu, Paris.

M. Merlin, Directeur de la Société Française d'Assurances pour Favoriser le Crédit, 58, Rue Taitbout, Paris.

Gérard Parizeau, 84, rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

AVOCAT

Ernest Tétreau, Avocat, C.R., 246, Chemin Ste-Catherine, Outremont.

Hector Mackay, 112 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

BANQUES ET AGENTS DE CHANGE

Banque de l'Algérie, 217, Blvd St-Germain, Paris.

Banque de Madagascar, 88, rue de Courcelles, Paris.

Banque Nationale Française du Commerce Extérieur, 21, Boulevard Haussmann, Paris.

L. G. Beaubien & Cie, 5, rue Daunou, Paris.

Comptoir National d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère, Paris.

Crédit Lyonnais, société anonyme, capital entièrement versé, 400 millions, 17, Boul. des Italiens, Paris.

J. L. Davignon, gérant, Banque Canadienne Nationale, 759, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal.

Société Générale pour le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 29, Boulevard Haussmann, Paris.

BONBONS COMPRIMES

Etablissements Robin, 2, rue Paul Janet, Strasbourg.

BRASSERIES

Norman J. Dawes, Président et Directeur de la National Breweries, Limited, 990, rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

BREVETS D'INVENTION ET MARQUES DE COMMERCE

Raymond Robic, 1260, rue University, Montréal.

BRODERIES ET DENTELLES (FABRICANTS DE)

Petrus Denis, Tarare (Rhône).

BRONZES ET ORFÈVRES D'EGLISE

Charles Favier et Cie, 1, Avenue de la Bibliothèque, Lyon.

P. Noïrot, 17, rue du Pont au Choux, Paris.
Villard et Fabre, 17 rue Barrême Lyon.

CABLES TELEGRAPHIQUES

Cie Française des Câbles Télégraphiques, 53, rue Vivienne, Paris.

G. H. Hoyle, Gérant, Anglo-American Telegraph Co. Service Câblographique, 140, Notre-Dame ouest, Montréal.

C. A. Leprohon, agent français autorisé de la Cie de Télégraphie Marconi, 211, St. Sacrement, Montréal.

CHAMBRES DE COMMERCE FRANÇAISES

Bayonne, Beauvais, Bordeaux, Boulogne-sur-Mer, Caen, Calais, Chambéry, Colmar, Dunkerque, Grenoble, Le Havre, La Rochelle, Le Mans, Lille, Lyon, Marseille, Mazamet, Nantes, Nice, Nîmes, Paris, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg, Toulouse, Troyes.

CHAMBRE SYNDICALE

Chambre Syndicale des Fabricants de Produits Pharmaceutiques, 44, rue du Colisée, Paris. Se.

CHEF DE CUISINE

M. E. Thomas, chef à l'Hôtel Mont-Royal, 4932 Coolbrook Ave., Montréal.

CHOCOLAT (FABRICANTS DE)
Menier, 56, rue de Châteaudun, Paris.

CINEMATOGRAFIE

Cie France-Film, 1135 Beaver Hill Hill, Montréal.

COLLES ET GELATINES

Compagnie Centrale Rousselot, 50, rue Boileau, Paris.

CONSERVES ALIMENTAIRES, SARDINES, ETC.

Cassegrain, Vertou-les-Nantes.

Ch. Gillard, F. Mesuret et Cie, Conserves de Champignons, Bordeaux.

Etablissements F. Delory, Lorient.

Jourde Frères, 56 rue de Marseille, Bordeaux.

Maison Amieux Frères, Chantenay-les-Nantes, (Loire-Inf.).

COULEURS ET VERNIS

Lefranc (Sté-Anonyme), 15, rue de la Ville-
l'Evêque, Paris, 8e.

COUPELLERIE

Société Générale de Coutellerie et d'Orfèvrerie,
31, rue Pastourelle, Paris.

DIAMANTS ET PERLES

L. Gauthier Fils, 52, rue de Turbigo, Paris.

DISTILLATEURS LIQUORISTES

Distillerie de la Bénédicte, Fécamp, (Seine-
Inf.).

Etablissements Marnier-Lapostolle, 91 Boule-
vard Haussmann, Paris.

Etablissements A. Noiret-Carrière, Dijon (Côte
d'Or).

Jourde Frères, 56, rue de Marseille, Bordeaux.
Les Héritiers de Marie Brizard & Roger, Bor-
deaux (Gironde).

Les Petits-Fils de Frédéric Mugnier, Dijon
(Côte d'Or).

Société Anonyme de la Grande Distillerie E.
Cusenier Fils Aîné & Cie, 226, Boulevard
Voltaire, Paris.

DIVERS

L. B. Cordeau, 1469, Drummond, Montréal.

Compagnie Parisienne de Distribution d'Elec-
tricité, 23, rue Vienne, Paris.

Augustin Frigon, Gérant-adjoint Radio Canada,
1231, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal.

Office Algérien d'Action Economique et Tou-
ristique, 26, Boulevard Carnot, Alger.
Arthur Terroux, 437, rue St-Jacques Ouest,
Montréal.

Président de la Sté pour la Défense du Com-
merce et de l'Industrie, 29, La Canebière,
Marseille.

EAUX-DE-VIE DE COGNAC

Bisquit-Dubouché & Compagnie, Jarnac-Co-
gnac, (Charente).

Alex. Brodersen, Directeur-Général d'Exporta-
tion, 24, rue Millardet, Cognac.

Camus Frères, "La Grande Marque," Cognac.
Denis, Mounié & Co., Cognac (Charente).

P. Frapin & Cie, Segonzac et Cognac (Cha-
rente).
Tréfousse & Cie, Chaumont, (Haute-Marne).

Godet Frères, La Rochelle, (Charente Infé-
rieure).

James Hennessy & Co., Cognac, (Charente).

Les Héritiers de Marie Brizard & Roger, Bor-
deaux, (Gironde).

L. Le Tanneur, Juillac-le-Coq, Grande Cham-
pagne et Cognac, (Charente).

Maison Prunier, Cognac (Charente).

J. & F. Martell, Cognac (Charente).

J. Robin & Cie, Cognac.

Georges Sayer et Cie, Cognac (Charente).

Société des Propriétaires Viticoles de Cognac,
J.-G. Monnet et Cie, Cognac.

EAUX MINERALES

Compagnie d'Exploitation des Sources Andreau
du Bassin de Vichy, 33, Route de Cusset à
Vichy, (Allier).

Compagnie Fermière de l'Etablissement Ther-
mal de Vichy, 24, Boulevard des Capucines,
Paris.

Société Générale des Eaux Minérales Vittel,
(Vosges), Grande Source et Source Hépar.

Source Perrier, Vergèze (Gard).

EDITEURS

Maison Aubanel Père, Imprimeur de Notre Saint-
Père le Pape, fondée en 1744, 7, Place St-
Pierre, Avignon (Vaucluse).

J. E. Depelly & Cie, Limoges (Haute-Vienne).

G. Drogue & R. Ardent, 60, rue Montmailler,
Limoges.

Garnier Frères, 6, rue des Saints-Pères, Paris.

L'illustration (Baschet & Cie), 13, rue St-
Georges, Paris.

Librairie Armand Colin, 103, Boulevard St-
Michel, Paris.

Librairie Larousse, 17, rue Montparnasse, Paris.
Maison Alfred Mame & Fils, Tours (Indre et
Loire).

Masson & Cie, 120, Boulevard St-Germain,
Paris.

Emmanuel Vitte, 3, Place Bellecour, Lyon.

EDITEUR DE MUSIQUE

Vve L. J. Biton, St-Laurent-sur-Sèvre, (Ven-
dée).

FABRIQUE DE LUNETTES

E. Andruétan, rue Brillat-Savarin, Oyonnax,
(Ain).

FEUTRES POUR PAPETERIE

Debouchaud & Cie, Nersac, (Charente).

FILATURE

Dollfus-Mieg et Cie, Société Anonyme, fils de
coton, de lin et de soie, Mulhouse.

FILATURE DE LAINES PEIGNEES

Anciens Etablissements Cordonnier, 5, rue de
Mouvoux, Roubaix.

FONDERIES DE BRONZE D'ART

Charles Favier et Cie, 1, Avenue de la Biblio-
thèque, Lyon.

Société Anonyme des Etablissements Métallur-
giques A. Durenne, 26, rue du Faubourg
Poissonnière, Paris.

FOURRURES

Fourrures Max. A. Leroy, directrice, 19, Ave
Matignon, Paris.

A. Prilmet et Cie, 69, rue d'Hauteville, Paris.

Revillon Frères, 42, rue de la Boétie, Paris.

GANTERIE

Gant Perrin (Société Anonyme du)Grenoble,
(Isère).

GAZES A BLUTER POUR MINOTERIES

Etablissements Tripette & Renaud Fils, 37, rue
Jean-Jacques Rousseau, Paris.

GELATINE (FABRICANTS DE)

Compagnie Centrale Rousselot, 50, rue Boileau,
Paris.

Compagnie Générale des Produits Chimiques du
Midi, 51, rue Saint Ferréol, Marseille.

GLACES

Manufacture de Glaces et Produits Chimiques
de St-Gobain, Chauny et Cirey, 1, bis, Place
des Saussaies, Paris.

GRAINES DE SEMENCES

Vilmorin-Andrieux et Cie, 4, Qual de la Mé-
gisserie, Paris.

HAUTS-FOURNEAUX

Société Anonyme des Etablissements Métallur-
giques A. Durenne, 26, rue du Faubourg Pois-
sonnière, Paris.

Société des Hauts-Fourneaux & Fonderies de
Pont à Mousson, 91, rue de Toul, Nancy
(Mthe & Mlle).

HOTELS

Elysées Palace Hôtel, 12, rue de Marignan,
Paris.

Hôtel Lotti, A. Lotti, Gérant, 7 et 9 Avenue
de Castiglione, Paris.

Hôtel Lutetia, H. Dehouve, Administrateur
Délégué, 43, Boulevard Raspail, Paris.

Hôtel de France et de Choiseul, M. Demellette,
Propriétaire, 239-241, rue St-Honoré, (Place
Vendôme), Paris.

Hôtel Ritz, Victor Rey, Directeur Général, 15,
Place Vendôme, Paris.

Le Château Frontenac, 54, rue Pierre-Charron,
Paris.

HUILES D'OLIVES

Savonneries et Huileries du "Naturel," 76, rue
Sainte, Marseille.

HUILES VEGETALES IMPORTATEUR-EXPORTATEUR

Société Commerciale de l'Ouest Africain, 7 rue
de Téhéran, Paris.

IMPORTATEURS D'ARTICLES DE FUMEURS ET D'OBJETS DE PIETE

J. A. Trudeau, Président, Genin, Trudeau &
Cie, Ltée, 38, rue Notre-Dame Ouest, Mont-
réal.

IMPORTATEURS ET MANUFACTURIERS

E. Chamberland, de la maison Henri Jonas &
Cie, 137, rue St-Paul Ouest, Montréal.

J. Alfred Ouimet, 84, rue St-Paul Est, Montréal.

INDUSTRIEL

André Sault, 57, rue d'Hauteville, Paris.

INGENIEURS

Fernand Bourdil, 10, Boulevard de Belgique
Monte-Carlo, Monaco.

Georges Brassart, 4501 Ave Royale, Montréal.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET ACCESSOIRES

Ed. Archambault Eng., 500, Rue Ste-Catherine
Est Montréal.

JOURNALISTES

Roger Fontaine, "La Presse," rue St-Jacques,
Montréal.

Jean Nolin, 447 Sherbrooke est, Montréal.

LAINES ET LAINAGES

Lepoutre Frères, 33, rue des Lignes, Roubaix
(Nord).

Les Fils d'Adrien Fournier Soc. An. tissage
mécanique de laine peignée à Oullins & St-
Génis Laval — Rhône.

Serges et draperies — Siège social, 49, rue du Buisset à Oullins (Rhône).
Lesur Limited, 600 New Birks Bldg., Montréal; 31 rue St-Augustin, Paris.
Seydoux & Cie, 22, rue de Paradis, Paris.

LAINES, PEAUX ET CUIROTS

A. Combe et Fils, 156, Faubourg St-Denis, Paris.

LIBRAIRES

Département Etranger Hachette, 79, Boulevard Saint-Germain, Paris. Service de Monsieur Margerie.

MACHINES A BONNETERIE

Henri Hefty, 36, rue Roque de Fillol, Puteaux, (Seine).

MACHINES AGRICOLES ET VITICOLES

Etablissements Vermorel, Villefranche (Rhône).

MANUFACTURE DE DENTS ARTIFICIELLES

Etablissements Laly, 21 bis, rue de Paradis, Paris.

MAISON D'ALIMENTATION

Zéph. Hébert, président de la maison Laporte, Hudon, Hébert, Ltée, 640 rue St-Paul Ouest, Montréal.

MARBRES, PIERRES ET GRANITS

Société Anonyme des Marbres, Pierres et Granits, 34, rue Drouot, Paris.

MATIERES COLORANTES

Société Anonyme des Matières Colorantes et Produits Chimiques, 69, rue de Miromesnil, Paris.

MEDECINS

Dr Bouvra, 824, rue Cherrier, Montréal.
Dr Félix Lavagna, Directeur de l'Institut Ophthalmique, 6, Boulevard Prince-Pierre, Monaco.

MEGISSERIES et CHAMOISERIES

A. Mercier, Chalet La Galucière, Gorges (Loire-Inf.)

MINOTERIES (outillage pour)

Etablissements Tripette & Renaud Fils, 57 rue Jean-Jacques Rousseau, Paris.

MINOTERIES & SEMOULERIES

A. Becker, Moulins de la Ganzau, Strasbourg — Neuhof.

MUSIQUE

Ed. Archambault Eng., 500, Rue Ste-Catherine Est, Montréal.

NEGOCIANT EN VINS EXPORTATEUR

J. Thorin, Pontanevaux, (Saône & Loire), France.

OCRES

E. Léopold Anselme, 6, Avenue Victor-Hugo, Apt. (Vaucluse).

ORFÈVRES

Charles Favier et Cie, 1, Avenue de la Bibliothèque, Lyon.

Mémery & Hours, orfèvrerie d'églises, 25 Chemin de Choulans, Lyon.

Société Générale de Coutellerie et d'Orfèvrerie, 31, rue Pastourelle, Paris.

Villard et Fabre, orfèvrerie d'église, 17 rue - Barrême, Lyon.

PAPIERS (Fabricants de)

Dalle Frères & Lecomte, Bousbecque. (Nord).

PAPIERS A CIGARETTES (Fabricants de)

L. Laeroix Fils, Angoulême, (Charente).
Société Job, 72, Boulevard de Strasbourg, Toulouse.

Société Anonyme des Anciens Etablissements Braunstein frères, 70, Blvd Exelmans, Paris.

PAPIERS A FILTER

L. Durieux, 18, rue Pavée, Paris.

PAPIERS PEINTS

Société Anonyme Isidore Leroy, Ponthierry (Seine & Marne), France.

PARFUMEURS

Houbigant, (Parfumerie), 19, rue du Faubourg St-Honoré, Paris (8ème).

Lancôme, 60, Avenue Marceau, Courbevoie, (Seine).

Maison François Vibert Pétrole Hahn pour les cheveux, 89, Avenue Berthelot, Lyon.

Syndicat de la Parfumerie Française, 19, rue Cambon, Paris.

PATES ALIMENTAIRES

Bertrand & Cie, Grigny (Rhône).

Etablissements Rivoire & Carret, 33, Boulevard de la Liberté, Marseille.

Etablissements Ferrand & Renaud, Grands Moulins de Bellevue à St-Just, Marseille, France.

PEIGNES ET MATIERES PLASTIQUES

Etablissements A. Feuillant Fils, Ezy (Eure) France.

PELLETERIES EN GROS

A. Primot & Cie, 69, rue d'Hauteville, Paris.

POMPES

Jouet & Cie, Raismes-les-Valenciennes (Nord).

POTASSES

Société Commerciale des Potasses d'Alsace Mulhouse.

PRODUITS CHIMIQUES (FABRICANTS DE)

Compagnie de Produits Chimiques et Electro-métallurgiques Alais, Frogès et Camargue, 23 rue Balzac, Paris.

Compagnie Générale des Produits Chimiques du Midi, 51, rue St-Ferréol, Marseille.

Société Anonyme des Matières colorantes et Produits Chimiques de St-Denis, 69, rue de Miromesnil, Paris.

Société des Usines Chimiques Rhône-Poulenc au capital de Frs. 75,000,000 — Siège social: 21, rue Jean Gougeon, Paris. (8ème).

PRODUITS FORESTIERS

Robert Bury & Co. (Canada), Ltd., King & Sudbury Streets, Toronto 3.

Paradis & Sons, Ltd., Sun Life Bldg., Montréal.

PROFESSEURS

Lucien Favreau, Ecole des Hautes Etudes Commerciales, 535, Avenue Viger, Montréal.

J. M. Gauvreau, Directeur de l'Ecole du Meuble, 2020, rue Kimberley, Montréal.

Henri Laureys, Directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, 535, Avenue Viger, Montréal.

Gérard Parizeau, 5219, Avenue Brillon, Montréal.

Paul Riou, Docteur ès Sciences Physiques, 535, Avenue Viger, Montréal.

François Vézina, 535, Avenue Viger, Montréal.

PRODUITS MINERAUX

Chassaing Le Coq & Cie, 1, Quai Aulagnier, Asnières (Seine).

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Arthur Décary, Vice-Prés. Maison Rougier Frères, 350 rue Le Moyne, Montréal.

Etablissements Antoine Girard—E. Soudan & Cie, 48, rue d'Alésia, Paris.

Laboratoires Clin-Comar & Cie, 20, rue des Fossés St-Jacques, Paris.

Laboratoire Nativelle, 27, rue de la Procession, Paris.

Les Etablissements Byla, Produits Biologiques, 26, Avenue de l'Observatoire, Paris.

Galla Laboratories Inc., Albert Thouin (Vice-Président), 254 West, 31st Street, New-York.

Société d'Expansion Pharmaceutique, In. (Lucien Masson), 917, rue Cherrier, Montréal.

Société des Produits Pharmaceutiques Thévenot, Dijon, Côte d'Or.

REGLISSE

Régilisse Zan, 104-114 Blvd de Plombières, Marseille.

REPRESENTANT — DELEGUE

René Robin & Fils, 5, rue Jean Soullès, Nogent-sur-Marne, (Seine).

REPRESENTANT DE VINS ET LIQUEURS

J. R. Brossard, 907, rue Bleury, Montréal.

RESTAURATEUR

Joseph Kerhulu, 22, rue de la Fabrique, Québec.

RHUM

Ernest Lambert & Cie, Rhum St. James, 11, rue Neuve, Sainte-Catherine, Marseille.

RUBANS ET VELOURS

J.-B. David, St-Etienne, (Loire).
Giron Frère, 4, rue de la Richelandière, St-Etienne, (Loire).

SAVON DE MARSEILLE

Ferrier et Cie, La Grande Savonnerie, Marseille.

Savonneries et Huileries du "Naturel", 76, rue Sainte, Marseille.

Huileries et Savonneries de la Grappe, Etablissements Emile Gallinier, 42 rue Montgrand, Marseille, France.

SEMOULERIES

Minoterie et Semoulerie Réunies, (L. Bourrageas et Cie), 11, rue Montgrand, Marseille.

Félix de Chomel, 3, rue Lafayette, Marseille, France.

Etablissements Ferrand & Renaud, Grands Moulins de Bellevue à St-Just, Marseille, France.

Cie Franco Algérienne de Semoulerie, 2, rue Papère, Marseille, France.

SOIERIES

E. Anselme et Cie, 2, rue Puits Gaillot, Lyon.

Bianchini Férier, rue Vaucanson, Croix-Rousse, Lyon; 42, rue de la Boétie, Paris; 600, New Birks Bldg., Montréal.

G.-L. Permezel & Cie, 79, Cours Vitton, Lyon.

STATUES RELIGIEUSES ET PROFANES

Société Anonyme des Etablissements Métallurgiques A. Durenne, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.

TEINTURERIE, POUR FOURRURES

C. et E. Chapal Frère & Cie, 9, rue Kléber,
Montreuil-sous-Bois (Seine).

TISSUS POUR AMEUBLEMENT

Tassinari & Chatel, 82, Rue des Petits Champs,
Paris.

TRESSES ET LACETS

Cousin Frères, Werwick-Sud (Nord).

TUBES EN FER

Société Française pour la Fabrication des Tubes
et Emboutis, Louvroil et Recquignies, Rec-
quignies (Nord).

TULES

Petrus Denis, Tarare, (Rhône).

TUYAUX

Bonna Pipe Co. of Canada Ltd., 388 St-Jacques,
Montréal.

Société Anonyme des Etablissements Métal-
lurgiques A. Durenne, 26, rue du Faubourg
Poissonnière, Paris.

Société des Fonderies de Pont à Mousson, Ser-
vices Commerciaux, 11 et 13, rue St-Léon,
Nancy, (Meurthe et Moselle).

VELOURS-SOIRIES

Etablissements E. Bouton, 51, rue du Temple,
Paris.

VETEMENTS ECCLESIASTIQUES

Etablissements Bruchet, 56, rue d'Antrain,
Rennes.

VINS D'ALGERIE

Frédéric Lung, Successeur de la firme Lung
Frère, Alger, Royal et Imperial Kebir.

VINS APERITIFS

Amer Picon, 5, rue Serr, Bordeaux.
Cazalis & Prats, vermouth, Cette. (Hérault).
Dubonnet, Société Anonyme, 7, rue Mornay,
Paris.

J. et S. Violet Frères, fabricants du "Byrrh"
à Thuir (P.O.)

Nolly, Pratt & Cie, vermouth, Marseille.

VINS DE BORDEAUX ET SPIRITUEUX

Barton & Guestier, 35, Cours du Pavé-des-
Chartrons, Bordeaux.

Dubos Frères et Cie, 24 Quai des Chartrons,
Bordeaux.

Etablissements Ed. Bellet, 64, Avenue Emile
Counord, Bordeaux.

F. Ginestet, 132, Quai des Chartrons, Bordeaux.

J. Lebègue & Cie, Château Montbrun, Cantenac-
Margaux, (Gironde).

M. Marceau, 57, rue Minvielle, Bordeaux.

VINS DE BOURGOGNE

H. Collin & Bourriset, Crêches, près Mâcon
(S. et L.)

Etablissements A. Noirot-Carrière, Dijon,
(Côte-d'Or).

VINS DE CHAMPAGNE

Champagne Heidsieck & Co., Monopole S. A.,
Reims (Marne).

Champagne Ernest Irroy, 13, Rue de la Justice,
Reims (Marne).

Kunkelmann & Cie, Sté-Anonyme, Reims
(Marne).

Lanson Père & Fils, Reims (Marne).

Veuve Clicquot-Ponsardin, Bertrand de Mun et
Cie, Successeurs, Reims (Marne).

Pol Roger & Cie, Epernay, (Marne).

Krug & Cie, Reims, (Marne).

Moët & Chandon, Epernay, (Marne).
S. A. Champagne Pommery & Greno, Reims,
(Marne).

Société Vinicole de Champagne, G. H. Mumm
& Cie, Reims.

Louis Roederer, Reims (Marne).

VINS DE SAUMUR ET VOUVRAY

Veuve Amiot, St-Hilaire-St-Florent, (Maine et
Loire).

De Neuville & Cie, St-Hilaire-St-Florent,
(M. & L.).

Landais-Cathelineau, Chacé, France.

Vavasseur & Bernardet, Vouvray (Indre et
Loire).

VINS ET LIQUEURS

R. D'Anthonay, 40, rue de Paradis, Paris,
France.

VISCOSE

Société Française de la Viscose, 5 et 7, Ave.
Perclier, Paris.

LE GRAND APERITIF FRANCAIS

BYRRH

VIN TONIQUE NATUREL

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

FONDE EN 1880

CAPITAL RESERVES: \$28,343,134

ACTIF: \$51,686,040

PRETS HYPOTHECAIRES

SIEGE SOCIAL:

5, rue St-Jacques Est, Montréal, Canada

SUCCURSALES A

QUEBEC -- TORONTO -- WINNIPEG -- REGINA -- EDMONTON -- VANCOUVER
COMITE DE PARIS: 6, RUE VOLNEY.



Rougier Frères Cie Incorporée

Fondée en 1901

MONTREAL - 350, rue LeMoyne

PARIS - 32, Blvd de la Bastille

AGENCE GENERALE AU CANADA DES PLUS
IMPORTANTES MAISONS DE

PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET
SPECIALITES FRANCAISES

ACCESSOIRES POUR PHARMACIE

Société d'Administration et de Fiducie EXECUTRICE-TESTAMENTAIRE ET FIDUCIAIRE

5, rue St-Jacques est—MONTREAL

(Immeuble Crédit Foncier Franco-Canadien)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT

Hon. E. L. Patenaude C.R.C.P.
à Montréal

Hon. L. Athanase David, C.R.,
à Montréal

Joseph Sirois, N.P.,
à Québec

VICE-PRESIDENT

Comte Cahen d'Anvers
à Paris

Martial Chevalier
à Paris

Vicomte R. de Roumefort
à Montréal

Sir Thomas Chapais, C.R.
à Québec

Louis S. St-Laurent, C.R.,
à Québec

J. Théo. Leclerc
à Montréal

Alphonse Raymond
à Montréal

Paul Amos
à Montréal

J. C. H. Dussault, C.R.
à Montréal

J. THEO. LECLERC
Directeur Général

J. C. BROUSSEAU
Secrétaire

C. E. CAMPICHE
Chef de Contrôle

Lacoste & Lacoste

AVOCATS

Paul Lacoste, C.R. — Alexandre Lacoste, C.R.

Eph. Leboeuf, Thomas Légaré,

Roger Lacoste, Victor Martineau

Marc Lacoste

Edifice Banque Provinciale

221 O. rue St-Jacques, Montréal (Canada)

Adresse Télégraphique "ETSOCAL"

Téléphone: LAncaster 7277

Partout où
 vos affaires s'étendent
 en Canada . . . il y a la
 Banque de Montréal.

SERVICE DE BANQUE
 MODERNE ET EXPERIMEN-
 TE . . . fruit de 120 années de
 fructueuses opérations



BANQUE DE MONTREAL

Fondée en 1817

L'ACTIF DEPASSE \$ 800,000,000

Ligne Française

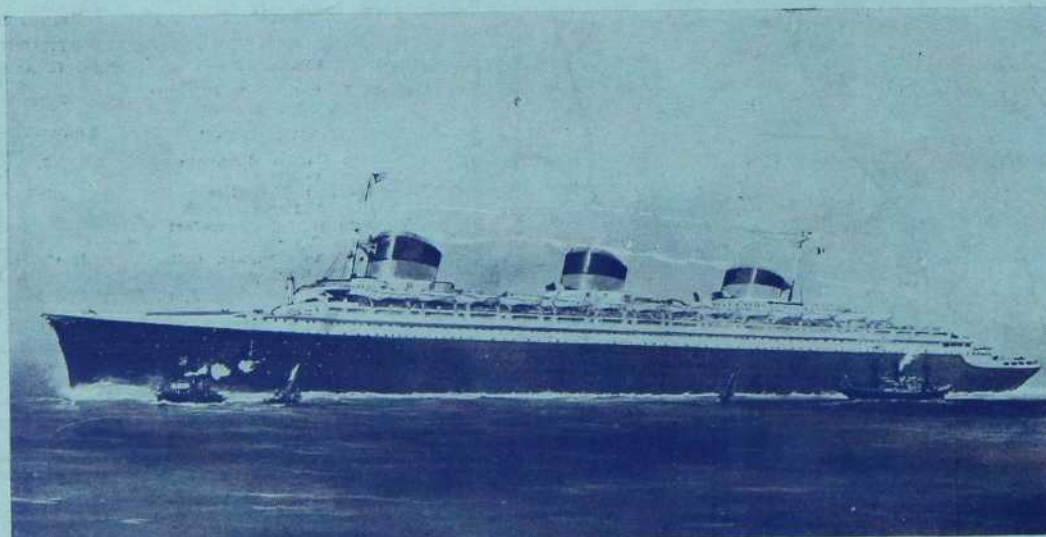
New-York

Plymouth

HAVRE

DEPARTS

Normandie	2 mars
Paris	12 mars
Ile-de-France	19 mars
Normandie	30 mars
Paris	8 avril
Lafayette	20 avril
Ile-de-France	27 avril
Paris	30 avril



CROISIERES

aux

ANTILLES

de

décembre

1937

à

avril

1938

"NORMANDIE"

Le plus grand paquebot du monde (83,423t.)

Allez en Europe par le Havre—Prix adaptés aux conditions actuelles—Service impeccable
 Cuisine française — Confort sans égal

TORONTO

53 Ouest, rue Richmond

MONTREAL

Edifice Canada Cement
 1196 Place Phillips.

WINNIPEG

459, rue Main.